

Attaf en Turquie

UNE OFFENSIVE DIPLOMATIQUE TOUS AZIMUTS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8470 - DIMANCHE 19 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Hausse des prix de certains produits agricoles

L'UGCAA rassure

Page 5

SYSTÈME INTERNATIONAL DE GOUVERNANCE

L'ALGÉRIE EN FER DE LANCE D'UNE RÉFORME MONDIALE



Dans un climat international incertain, l'Algérie réitère son engagement pour un système mondial plus représentatif et plus équitable. Lors de la 152e Assemblée générale de l'Union interparlementaire, tenue à Istanbul, Brahim Boughali a porté un message clair : refonder la gouvernance mondiale sur la justice et l'égalité entre les nations.

Page 3

SAHARA OCCIDENTAL

Les rappels du Polisario à l'ONU

Page 24

SUSPENSION DE L'ACCORD UE-ISRAËL

Le basculement historique

Page 7

VENTE DES MOUTONS IMPORTÉS

Lancement d'une plateforme numérique

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



JOURNÉE DU SAVOIR À MASCARA

Ben Badis à l'ère de l'IA

LA WILAYA de Mascara a rendu hommage à la mémoire de l'illustre savant Abdelhamid Ben Badis en célébrant la Journée du Savoir, tout en misant sur la modernité technologique et l'éveil scientifique des jeunes générations. Loin d'une simple commémoration, ce 16 avril 2026 a marqué un tournant dans la stratégie locale : concilier l'héritage réformiste avec les impératifs de l'intelligence artificielle et de la robotique. Sous la supervision du wali Aïssi Fouad, la cité de l'Émir a prouvé que le savoir, s'il puise ses racines dans les valeurs morales et religieuses, s'écrit désormais aussi en lignes de code et en calcul mental.

La wilaya a célébré la Journée du Savoir dans l'esprit d'Abdelhamid Ben Badis, en faisant dialoguer héritage intellectuel, valeurs nationales et ouverture sur les technologies de demain. À travers un programme riche et symbolique, les autorités locales ont voulu rappeler que la connaissance demeure le socle du progrès et le meilleur rempart contre toutes les formes de dérive et d'obscurantisme.

Cette commémoration a débuté au Centre culturel islamique, où le wali a réaffirmé l'actualité du message de Ben Badis pour la cohésion nationale. Il y a souligné le rôle vital du savoir et des institutions religieuses dans la promotion d'une conscience citoyenne basée sur la modération et le patriotisme.

Dans le prolongement de cet héritage, la délégation s'est ensuite rendue à la maison de la culture Abi Ras el-Naciri, où la célébration a pris un visage résolument tourné vers l'avenir. Les compétitions de wilaya de robotique et de calcul mental (Soroban) y ont été officiellement lancées, illustrant la volonté de la wilaya d'encourager l'excellence scientifique et de préparer les jeunes générations aux défis technologiques contemporains.

À travers cette transition entre mémoire réformatrice et innovation, Mascara a affirmé que le développement des compétences techniques s'inscrit naturellement dans la continuité du combat intellectuel mené par les pionniers du savoir. Les démonstrations présentées par les élèves participants ont d'ailleurs témoigné du potentiel créatif et des capacités prometteuses de la jeunesse locale.

L'émotion a également marqué cette manifestation lorsque des élèves non-voyants ainsi que des enfants issus des centres médico-pédagogiques ont interprété des chants célébrant la patrie et la connaissance. Ces prestations ont rappelé, avec force, que l'accès au savoir constitue un droit universel et un levier d'émancipation ouvert à tous, sans distinction.

La journée s'est achevée par une cérémonie de remise de distinctions en l'honneur de retraités du secteur de l'éducation, de jeunes lauréats sportifs et de participants brillants aux compétitions scientifiques.

Brahim Mazi

CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION SPÉCIALISÉE

Plus de 900 candidats en lice

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé, hier, les épreuves du concours national d'accès à la formation spécialisée. Avec plus de 900 candidats en lice pour 400 postes, le secteur réaffirme sa volonté de professionnaliser ses effectifs pour répondre aux nouveaux enjeux sociaux.



Professionnaliser les effectifs.

C'est dans une ambiance studieuse que le Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Birkhadem a accueilli les premiers postulants pour entamer les premières épreuves. Pour cette session 2026, l'enjeu est de taille : recruter et former la future garde de l'intervention sociale à travers sept corps de métiers. Avec 919 candidats en lice pour 400 postes pédagogiques, la sélection s'annonce rigoureuse, reflétant l'exigence croissante d'un secteur en pleine mutation.

Derrière cet événement administratif, se cache une vision stratégique claire.

Selon un communiqué officiel du ministère de tutelle, ce concours est l'un des piliers d'une «dynamique de réforme» profonde. L'objectif affiché est double : renforcer l'encadrement par une ressource humaine hautement qualifiée et moderniser les méthodes d'intervention auprès des catégories vulnérables.

En investissant dans la formation spécialisée, le secteur cherche à attirer une «élite de compétences» capable de s'adapter aux transformations sociales rapides.

Cette démarche s'accompagne d'une volonté d'extension du réseau institutionnel, avec la création prochaine de nouvelles structures et de centres spécialisés à travers le territoire national. Pour assurer une couverture géographique équilibrée et offrir les mêmes chances à tous, le concours se déploie simultanément ces 18 et 19 avril sur quatre pôles régionaux : Alger, Constantine, Saïda et Biskra. Ce maillage stratégique permet de rapprocher les centres d'examen des candidats venus des quatre coins du pays.

Le ministère a insisté sur la rigueur de l'organisation. «Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir le respect des normes pédagogiques et assurer l'égalité des chances», précise le communiqué.

Les espaces d'examen ont été spécialement aménagés pour offrir aux candidats un environnement propice à la performance. La compétition ne s'arrête pas là. Les candidats qui franchiront avec succès la barre de la moyenne aux épreuves écrites seront convoqués pour la phase décisive des entretiens oraux, prévue les 16 et 17 mai prochain.

A l'issue de ce processus rigoureux, les lauréats intégreront les cycles de formation spécialisée, devenant ainsi les futurs piliers d'un service public que le secteur souhaite plus efficace, plus humain et plus performant.

Lynda Louifi

HADJ 2026

Dispositif global finalisé

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a annoncé, hier, l'achèvement des préparatifs de la mission algérienne du Hadj, fixant au 29 avril 2026 le lancement des premiers vols de pèlerins depuis l'Aéroport international d'Alger à destination des sites du pèlerinage en Arabie saoudite. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la tutelle.

C'est lors d'une conférence tenu à Dar El Imam à Alger, placé sous le thème «Le guide religieux durant le Hadj : mission, responsabilité et perspectives de développement», que le ministre a tenu ses propos.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite des préparatifs organisationnels, administratifs et spirituels liés à la prise en charge des pèlerins algériens. Selon le communiqué, elle vise à renforcer la préparation des encadrants religieux mobilisés pour la campagne du Hadj 1447H/2026.

S'agissant du dispositif d'accompagnement, Belmehdi a indiqué que 204 guides et accompagnateurs religieux, hommes et femmes, seront déployés dans le cadre d'un programme couvrant plusieurs étapes du parcours des pèlerins. Il a précisé que l'effectif global de cette mission atteint 827 membres, issus de plusieurs secteurs concernés par l'organisation et l'accompagnement des pèlerins. Le ministre a indiqué que cette conférence se déroule sur deux jours et intervient dans la phase finale de préparation de la saison du Hadj. Il a fait savoir que la délégation des guides religieux comprend des universitaires, des imams, des cheikhs issus de zaouïas de même que des conseillères religieuses, représentant différentes composantes de l'encadrement mobilisé au sein de la mission algérienne.

En cette circonstance, le ministre a, de manière appuyée, insisté sur le fait que «les accompagnateurs religieux doivent adopter un discours fondé sur la modération, se référer au cadre religieux national et se conformer aux orientations jurisprudentielles émises par la commission ministérielle chargée de la fatwa».

Dans le même registre, l'orateur a déclaré que cette rencontre doit permettre aux participants de prendre connaissance «des questions contemporaines liées à la jurisprudence du Hadj», dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'encadrement religieux et d'améliorer l'accompagnement spirituel des pèlerins, «au regard des exigences organisationnelles croissantes liées aux saisons modernes du pèlerinage».

Selon Youcef Belmehdi, leur mission débutera en Algérie à travers des cours dispensés dans les mosquées, des caravanes de sensibilisation, ainsi que des opérations d'orientation au niveau des aéroports de départ. Elle se poursuivra, a-t-il poursuivi, ensuite à Médine, où les guides assureront l'encadrement des visites de la Rawdah et de plusieurs sites historiques.

Le programme, a-t-il précisé, se prolongera ensuite à La Mecque et dans les lieux saints, où les guides seront chargés d'assister les pèlerins dans l'accomplissement des rites du Hadj, depuis la station à Arafat jusqu'aux nuitées à Muzdalifah et Mina. Le ministre a, en outre, annoncé l'achèvement des préparatifs de la mission algérienne du Hadj.

Il a ajouté qu'une rencontre nationale élargie sera organisée prochainement afin d'arrêter les derniers détails logistiques et organisationnels avant le départ des hadjis.

S'agissant du calendrier des départs, le ministre a fixé au 29 avril 2026 la date du lancement des premiers vols de pèlerins depuis Aéroport international d'Alger en direction des sites religieux en Arabie saoudite. Belmehdi a appelé les membres de la mission à «mesurer l'importance de la responsabilité qui leur incombe durant cette opération annuelle». La campagne 2026 entre ainsi dans sa dernière ligne droite, avec la poursuite des préparatifs en vue du départ progressif des pèlerins algériens vers les sites religieux de pèlerinage en Arabie saoudite.

Khalil Aouir

SYSTÈME INTERNATIONAL DE GOUVERNANCE

L'Algérie plaide pour une réforme fondée sur l'équité

Dans un contexte international sous tension, où les crises s'enchevêtrent et fragilisent les équilibres hérités de l'après-guerre, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a plaidé, en droite ligne avec la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale et de l'avènement d'une justice internationale équitable, et ce lors de son intervention à l'occasion de la 152e Assemblée générale de l'Union interparlementaire, tenue à Istanbul.

Prenant la parole devant les parlementaires du monde entier, M. Boughali a dressé le constat lucide que le monde connaît un contexte international complexe marqué par l'enchevêtrement des crises, appelant, de ce fait, à «une révision des fondements du système international et un renforcement des principes de justice et de paix». Revenant sur l'architecture née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il a rappelé que celle-ci reposait initialement sur «des principes nobles, fondés sur le dialogue et le respect de la dignité humaine», aujourd'hui mis à rude épreuve par la multiplication des conflits armés, l'érosion de la confiance envers les institutions internationales et l'accélération des mutations technologiques.

Dans cette dynamique, le président de l'APN a souligné que les conflits contemporains ne peuvent être appréhendés sous un angle strictement sécuritaire. Soutenant que «les facteurs liés à la pauvreté, à la marginalisation, à la sécurité alimentaire et aux défis environnementaux imposent une approche centrée sur la sécurité humaine», il a plaidé pour une vision globale intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales.



Brahim Boughali.

M. Boughali a également plaidé pour l'urgence de la mise ne place d'une justice internationale cohérente et crédible, déclarant que «le véritable défi ne consiste pas uniquement à traiter les crises, mais à rétablir la confiance, raviver l'espoir et ancrer une justice réelle au profit des générations actuelles et futures», en référence à la vision portée par le président Tebboune.

Soulignant l'importance de rompre avec les logiques de «double standard», il a martelé que «l'ancrage de la justice exige le respect du droit international, loin de toute sélectivité», condition sine qua non pour restaurer la crédibilité des institutions internationales.

RÉTABLIR LA CONFIANCE EN UNE JUSTICE MONDIALE ÉQUITABLE

Dans cette optique, la question palestinienne a été évoquée comme un révélateur des dysfonctionnements du système international. «La poursuite de la souffrance du peuple palestinien constitue l'un des principaux défis qui pèsent sur la crédibilité de la communauté internationale», a-t-il rappelé, réaffirmant «le soutien indéfectible de l'Algérie aux causes justes, à leur tête la cause palestinienne». Le président de l'APN a également appelé à la lutte contre l'impunité et à la reddition de comptes pour les crimes de guerre, condamnant avec fermeté la loi relative à l'exécution des détenus palestiniens, qualifiée de «violation grave du droit international humanitaire» et de «précédent dangereux». Abordant les évolutions récentes au Moyen-Orient, M. Boughali a salué l'accord de cessez-le-feu dans la région du Golfe, le qualifiant de «pas positif vers la désescalade», tout en appelant à «le consolider par un arrêt durable et global de l'agression, notamment en Palestine et au Liban». En plus des urgences sécuritaires, il assuré de «l'importance de parachever les processus de décolonisation» et de garantir aux peuples leur droit à l'autodétermination, considérant que la réforme du système de gouvernance mondiale est désormais «une nécessité impérieuse» pour assurer une représentation plus équitable des Etats et renforcer l'efficacité du multilatéralisme. Dans une approche prospective, le président de l'APN a relevé le rôle stratégique des institutions parlementaires dans la consolidation de la confiance citoyenne. Transparence, reddition des comptes et adaptation législative aux mutations contemporaines constituent, selon lui, des leviers essentiels pour accompagner les transformations en cours. Il a, par ailleurs, abordé la question de l'intelligence artificielle, qu'il a décrite comme «à la fois une opportunité et un défi», appelant à l'élaboration de cadres réglementaires internationaux équitables, à même de garantir son utilisation au service de l'humanité et d'éviter toute forme de monopolisation. M. Boughali a conclu son intervention en soulignant que «la réalisation d'un avenir plus juste et plus équitable exige une volonté politique sincère et une action collective fondée sur la solidarité», rappelant que ces principes constituent le socle de la diplomatie algérienne, héritée des valeurs de l'Emir Abdelkader. Il a également évoqué la portée symbolique de la récente visite en Algérie de Pape Léon XIV, y voyant «une illustration de l'ouverture de l'Algérie aux valeurs du dialogue, de la coexistence et du respect». Il convient de noter qu'à travers cette intervention, l'Algérie réaffirme, une fois de plus, sa volonté de peser dans les débats internationaux, en défendant une refondation du multilatéralisme fondée sur l'équité, la justice et le respect des peuples, loin des calculs à géométrie variable qui continuent d'entraver l'ordre mondiale.

Sihem Bounabi

ATTAF EN TURQUIE

Une offensive diplomatique tous azimuts

EN MARGE du Forum diplomatique d'Antalya, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a multiplié les entretiens bilatéraux avec plusieurs responsables internationaux, réaffirmant l'engagement de l'Algérie en faveur du dialogue politique, de la stabilité régionale et du renforcement des partenariats stratégiques.

La rencontre avec le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, pays frère, Muhammad Ishaq Dara, a été «l'occasion d'examiner les différents aspects des relations privilégiées unissant l'Algérie et le Pakistan, et de souligner l'importance d'intensifier les efforts communs afin de les hisser à des niveaux supérieurs». Les deux responsables ont ainsi mis en avant la solidité d'un partenariat historique, tout en affichant l'ambition de renforcer la coopération dans divers domaines, notamment politique et économique.

Dans ce cadre, il a été indiqué que M. Attaf «a reçu une invitation de son homologue pakistanais pour effectuer une visite officielle au Pakistan». Une démarche qui témoigne d'une volonté partagée de donner un nouvel élan à cette relation bilatérale. Les discussions ont également porté sur les tensions persistantes au Moyen-Orient et dans la région du Golfe. A ce titre, le chef de la diplomatie algérienne a «salué les efforts de médiation menés par le Pakistan, en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu entre les parties concernées».

Les deux parties ont, en outre, «exprimé le vœu de voir ces efforts louables aboutir à l'élaboration de solutions définitives aux divers différends et conflits en cours, de manière à garantir une sécurité durable et une stabilité pérenne dans l'ensemble de la région».

Dans la même optique, l'entretien avec le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, Ayman Safadi, a permis de réaffirmer la convergence des positions entre Alger et Amman.

La rencontre «a constitué une occasion de réaffirmer la solidarité avec la Jordanie, pays frère, face aux répercussions négatives qu'elle a subies du fait de l'escalade militaire qu'a connue la région du Moyen-Orient», tout en mettant en exergue «la profondeur des liens de fraternité, de solidarité et de coopération unissant les deux pays et les deux peuples frères».

Les deux ministres «ont également échangé leurs vues et analyses sur la situation actuelle dans la région à la lumière de l'accord de cessez-le-feu», soulignant la nécessité d'une désescalade durable.

Dans ce contexte, ils ont «exprimé leur souhait de voir les négociations entre les parties concernées aboutir à un règlement définitif des différents points de désaccord», appelant parallèlement «la communauté internationale à ne pas ignorer la situation tragique dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à El-Qods occupée».

La dimension arabe de cette tournée diplomatique a été consolidée à travers l'entretien avec le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit. Cette rencontre a permis de «procéder à un échange approfondi des points de vue et des analyses sur la situation actuelle dans le monde arabe, notamment au Moyen-Orient et dans la région du Golfe». Les deux parties ont également abordé «les perspectives de développement du système de l'action arabe commune, en vue d'assurer une prise en charge optimale des défis croissants auxquels est confrontée la région arabe». Sur le plan multilatéral, la rencontre avec le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés revêt une importance particulière dans un contexte marqué par la multiplication des crises humanitaires. A cette occasion, M. Attaf a «renouvelé ses félicitations à Barham Salih à l'occasion de sa prise de fonctions à la tête du Haut-Commissariat», tout en lui «réaffirmant le soutien de l'Algérie dans l'accomplissement de ses nobles missions».

Les échanges ont également permis de passer en revue «les différents aspects de la coopération entre l'Algérie et le Haut-Commissariat, notamment les programmes destinés aux réfugiés sahraouis».

Par ailleurs, les deux parties ont examiné «les défis croissants qui affectent les capacités du Haut-Commissariat à prendre en charge les questions des réfugiés à travers le monde», soulignant l'urgence d'une mobilisation internationale accrue.

En amont de ces rencontres, le chef de la diplomatie algérienne s'était entretenu avec Massad Boulos.

Cette réunion a permis de «passer en revue la dynamique positive marquant les relations algéro-américaines, au vu du niveau privilégié du dialogue stratégique entre les deux parties et des perspectives prometteuses offertes dans les différents axes du partenariat économique».

Les deux responsables ont également «échangé leurs points de vue sur les principales questions d'actualité dans le monde arabe et le Continent africain, notamment les évolutions de la situation en Libye et au Soudan, ainsi que les développements de la question du Sahara occidental».

S. B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

La dynamique des ports algériens

LE PORT d'Annaba, à l'instar de celui de Djen Djen ou encore celui de Béjaïa, confirme son rôle moteur dans la relance des exportations hors hydrocarbures. Le port en question a souligné la poursuite d'une opération de chargement d'envergure au quai n° 09. Le navire MV Nemrut Bay «embarque actuellement 20 000 tonnes de ciment blanc», conditionné en big bags destinées au marché guatémaltèque pour le compte de l'opérateur Biskria Ciment, a indiqué hier l'entreprise portuaire dans un communiqué.
Cette opération s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à améliorer la performance des infrastructures portuaires et à renforcer l'accompagnement des exportateurs, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et aux directives du Groupe Serport. Mobilisant d'importants moyens humains et logistiques, l'Entreprise portuaire d'Annaba a assuré le traitement de cette cargaison dans des délais optimisés, illustrant son engagement en faveur de la diversification économique et du renforcement de la compétitivité des produits algériens à l'international. A travers cette opération, le port consolide sa position de plate-forme logistique stratégique en Méditerranée et de levier pour les échanges commerciaux.
Au-delà d'Annaba, la dynamique s'étend à d'autres infrastructures portuaires du pays. Le port de Djen Djen a ainsi lancé, récemment, une opération simultanée de chargement de trois navires transportant 29 000 tonnes de produits sidérurgiques de l'entreprise Algerian Qatari Steel destinés à l'export.
De son côté, le port de Béjaïa s'impose, au printemps 2026, comme un acteur clé de la promotion du «Made in Algeria» à l'international. Les données disponibles font état d'une nette progression des exportations hors hydrocarbures, avec un volume de 147 003 tonnes enregistré au cours du premier bimestre 2026, contre 45 021 tonnes à la même période en 2025.

R. B.

LE SECTEUR DE L'INNOVATION SE STRUCTURE

Lancement du premier cluster de start-up en IA

Le pôle scientifique et technologique Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdellah a abrité, hier, la cérémonie de lancement du premier cluster de startups en Algérie spécialisé dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité.



Un écosystème national intégré de l'innovation.

L'événement a été présidé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki.
Ce lancement s'inscrit dans le cadre d'une rencontre consacrée à l'innovation et l'investissement dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il marque une étape importante dans la mise en place d'un écosystème national intégré de l'innovation, en ligne avec l'orientation des pouvoirs publics visant à structurer le tissu entrepreneurial à travers des mécanismes de regroupement (clusters), et ce, dans l'objectif de renforcer la compétitivité des startups et d'accroître leur capacité à générer de la valeur.
Ce nouvel espace intégratif ambitionne de rapprocher la recherche scientifique de ses applications industrielles, afin d'accélérer le rythme de l'innovation, de consolider l'image technologique de l'Algérie et de créer une valeur ajoutée dans des secteurs stratégiques, tels que la santé, l'agriculture, l'énergie et les services numériques.
Intervenant à cette occasion, Kamel Baddari a souligné que ce cluster constitue un levier structurant pour l'économie nationale, notamment en favorisant l'attraction et la mobilisation des compétences, tant au niveau national qu'international. De son côté, Noureddine Ouadah a insisté sur la nécessité de transformer les universités en véritables moteurs de création de richesses. Il a indiqué que ce modèle est appelé à être étendu à d'autres établissements, dans la perspective de bâtir une économie fondée sur la connaissance, portée par les étudiants, les chercheurs et les enseignants impliqués dans des projets innovants et qui, d'ailleurs, étaient nombreux à prendre part à cet événement. Noureddine Ouadah a également mis en avant le caractère stratégique de l'intelligence artificielle, appelant à une mobilisation collective et à un renforcement de la coordination entre les différents secteurs et institutions concernés.
Par ailleurs, la décision de créer un cluster de startups entièrement dédié à l'IA et à la cybersécurité en Algérie s'accompagne de mesures concrètes, notamment la mise en relation directe entre porteurs de projets et investisseurs, en vue de faciliter l'émergence de startups à fort impact.
Le lancement de ce cluster intervient également dans le cadre de la mise en œuvre du décret interministériel définissant les modalités de création et d'organisation des regroupements de startups, et vise à renforcer les synergies entre université, recherche scientifique et entreprises, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle dynamique de coopération au sein de l'écosystème de l'innovation.
Un cluster, ou pôle de compétitivité, désigne un regroupement d'entreprises, de startups, de centres de recherche et d'institutions de formation évoluant dans un même domaine et collaborant autour de projets communs. Ce type d'organisation favorise le partage de connaissances, l'innovation collaborative et l'accès au financement. À l'échelle internationale, les clusters sont considérés comme des moteurs de croissance économique, permettant d'accélérer le développement technologique, d'améliorer la compétitivité des entreprises et de renforcer l'attractivité des territoires.

Rim Boukhari

POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'Algérie plaide pour une gouvernance solide

LE GOUVERNEUR de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou, a souligné l'importance d'une gouvernance internationale solide en vue de garantir un bon fonctionnement de l'économie mondiale, soulignant les répercussions de la situation au Moyen-Orient sur l'économie des pays. Depuis Washington, où il a pris part à la 53e réunion du comité monétaire et financier international du FMI les 16 et 17 avril, il a souligné l'importance pour les politiques financières de renforcer les cadres réglementaires et prudentiels, à suivre de près les risques émergents, tout en œuvrant à la stabilité des prix, relevant qu'une gouvernance internationale solide est essentielle au bon fonctionnement de l'économie mondiale.
Dans une déclaration prononcée au nom de l'Algérie, du Ghana, de la République islamique d'Iran, de la Libye, du Pakistan, de la Tunisie et du Maroc, M. Lebbou a noté que «des cadres multilatéraux efficaces peuvent contribuer à réduire la fréquence et la gravité des chocs en facilitant des ajustements de politiques coordonnés et ordonnés».
Il a précisé que, dans le sillage de l'incertitude qui caractérise l'économie mondiale suite à la situation au Moyen-Orient, «la politique monétaire doit demeurer résolument axée sur la stabilité des prix». Un renforcement de la flexibilité du taux de change peut aider les économies à absorber les chocs, en particulier dans les pays importateurs de produits alimentaires et d'énergie confrontés à des pressions sur la balance des paiements, a-t-il ajouté.
Quant aux politiques budgétaires, elles doivent viser à renforcer les politiques monétaires «tout en continuant de protéger les ménages vulnérables, en particulier à mesure que la hausse des prix alimentaires accroît les risques d'insécurité alimentaire et de pauvreté». En même temps, les mesures doivent s'inscrire fermement dans des cadres budgétaires crédibles à moyen terme et faire l'objet d'une communication claire afin de préserver la crédibilité de l'action publique. Lorsque des recettes additionnelles existent, elles devraient être utilisées pour reconstituer des marges de manœuvre budgétaires, a préconisé le gouverneur de la BA.
Pour ce qui est des politiques financières, elles doivent viser à renforcer les cadres réglementaires et prudentiels, ainsi qu'à assurer un suivi étroit des risques émergents, en particulier ceux liés à la numérisation financière, y compris les crypto-actifs, en plus de ceux associés aux institutions financières non bancaires, afin qu'ils soient pleinement compris et efficacement atténués.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE MONDIALE INCERTAINES

S'agissant des répercussions de la situation au Moyen-Orient, M. Lebbou a noté que les résultats de croissance devraient demeurer très contrastés selon les pays, reflétant des différences dans l'importance relative des canaux de transmission et dans les caractéristiques structurelles sous-jacentes. Cette divergence est susceptible de s'accentuer dans les économies présentant des vulnérabilités budgétaires et extérieures préexistantes. Il a ajouté que les perspectives de croissance mondiale demeurent extrêmement incertaines, en raison de cette escalade, affirmant que les retombées comprennent notamment les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés financiers, en plus des marchés traditionnels de l'énergie, et que la croissance mondiale devrait s'affaiblir davantage, tandis que les pressions inflationnistes se renforcent. Soulignant le rôle de l'Algérie pour contribuer activement au soutien du marché de l'énergie et accroître ses exportations de gaz naturel vers l'Union européenne, le gouverneur a relevé que certaines économies ont subi de lourds dommages, en particulier les infrastructures énergétiques. Ces pertes l'emportent de loin sur les éventuels gains liés à la hausse des prix de l'énergie, compte tenu des effets des sanctions qui restreignent l'accès au commerce international et aux marchés financiers. Les économies importatrices d'énergie subissent, pour leur part, des effets défavorables à travers l'alourdissement de leur facture d'importation, ce qui pèse sur leurs équilibres budgétaires et extérieurs. Ces pressions peuvent être aggravées par des canaux supplémentaires, tels qu'une baisse des envois de fonds, un recul des recettes touristiques, un durcissement des conditions financières et un ralentissement des entrées de capitaux. M. Lebbou a salué, au nom du même groupe, le rôle du FMI dans la gouvernance économique mondiale, notant avec satisfaction ses travaux sur le traitement des déséquilibres extérieurs excessifs dans les grandes économies et soulignant l'importance d'intégrer systématiquement l'analyse du secteur extérieur dans la surveillance, y compris l'évaluation des retombées des politiques menées dans les économies d'importance systémique sur les pays plus petits et les plus vulnérables.

Hamid B.

HAUSSE DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

L'UGCAA explique et rassure

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a affirmé que la situation de l'approvisionnement et des prix sur le marché national demeure, dans son ensemble, normale et stable, expliquant que la hausse «limitée» des prix de certains produits agricoles est «conjoncturelle et saisonnière».



Une hausse limitée.

L'UGCAA explique et rassure l'opinion publique concernant l'augmentation des prix de certains produits agricoles, enregistrés ces derniers jours.

Dans un communiqué, l'Union générale des commerçants affirme que «les hausses limitées observées pour certains produits, notamment certains légumes tels que la tomate, la carotte et l'ail, sont conjoncturelles et saisonnières, liées à des facteurs climatiques, aux cycles de production et à une offre inférieure à la demande». Il s'agit de phénomènes naturels que connaissent les différents marchés internationaux, a précisé la même source, affirmant que la situation de l'approvisionnement et des prix sur le marché national demeure, dans son ensemble, «normal et stable».

Cependant, la hausse pèse sur les budgets des ménages. A titre d'exemple, la tomate se vend entre 230 et 280 DA le kilogramme. Elle a atteint 320 DA à Baba Hacène dans la capitale. La carotte et le navet se vendent entre 150 et 180 DA/kg selon les marchés et les quartiers. Idem pour la courgette, tandis que l'ail a pris des ailes à 1 200 DA/kg.

Une baisse des prix est toutefois annoncée par l'UGCAA. «L'amélioration des conditions climatiques et l'arrivée de nouvelles productions agricoles sur les marchés dans les prochains jours entraîneront, à court terme, une amélioration de l'approvisionnement, un rétablissement de l'équilibre, voire une baisse progressive des prix, comme le confirment les indicateurs actuels sur le terrain», a-t-on précisé, signalant une stabilité des prix d'autres produits.

Selon l'Union des commerçants, la majorité des autres produits de consommation, qu'il s'agisse de légumes, de fruits ou de denrées alimentaires de base, sont disponibles en quantités suffisantes, à des prix raisonnables, et présents régulièrement dans les rayons des commerces, aux prix réglementés et plafonnés en vigueur. Tout ceci «reflète la stabilité du marché et l'efficacité des efforts déployés par les différents acteurs» intervenant tels que le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, outre les services de contrôle déployés sur le terrain qui veillent à l'application de la réglementation.

L'Union rappelle en outre que ces «fluctuations conjoncturelles» restent naturelles et temporaires, et ne peuvent être dissociées du contexte global des transformations économiques et sociales, ainsi que «des évolutions géopolitiques que connaît le monde, notamment dans la région du Moyen-Orient, avec leurs répercussions directes et indirectes sur les chaînes d'approvisionnement et les marchés internationaux». Dans ce cadre, l'Union a précisé que le travail se poursuit de manière coordonnée avec les pouvoirs publics, notamment le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, ainsi qu'avec les différentes instances concernées, afin de garantir la disponibilité des produits, d'assurer un approvisionnement régulier et de préserver la stabilité des prix sur l'ensemble du territoire national.

L'UGCAA salue par ailleurs «la conscience des commerçants et la vigilance du consommateur algérien», et appelle chacun «à ne pas céder aux rumeurs et aux informations erronées diffusées par certaines pages malveillantes», qui cherchent, a-t-on signalé, «à perturber la stabilité du marché et à inciter à des comportements injustifiés ne servant pas l'intérêt général».

C'est dans ce sens que cette organisation professionnelle lance un appel à l'ensemble des professionnels à «faire preuve de responsabilité», et à «contribuer activement à la régulation du marché», «au renforcement de l'équilibre» et à «la protection du pouvoir d'achat des citoyens», dépassant la tentation de l'appât du gain au détriment de la poche des consommateurs.

Lilia A. A.

SALON NATIONAL DES FROMAGES ET DES PRODUITS LAITIERS

Quatre producteurs primés

AU BOUT de cinq jours de manifestation, le Salon national des fromages et des produits laitiers, organisé à la salle omnisports Saïd Tazrout, de Tizi-Ouzou et la promotion de l'exportation, a été clôturé avec la consécration de quatre lauréats ayant pris part au concours organisé à cet effet et dont les produits ont été sélectionnés parmi les meilleurs. Placé sous le thème «De la qualité locale vers les perspectives d'exportation», le salon a connu selon les organisateurs un grand succès tant sur le plan de participation puisque ce n'est pas moins de 151 exposants qui y ont pris part et tant en termes d'affluence puisque des milliers de visiteurs ont été attirés par cette ladite manifestation. Le concours a porté sur 43 produits différents, selon leur composition et non sur leur manière de préparation. Le jury n'a retenu que les produits dits «naturels, c'est-à-dire sans aucun ajout chimique», ont expliqué les organisateurs Il est à retenir que l'ensemble des participants, à savoir les 71 fabricants, 57 artisans et 31 start-up, ont tous été primés à titre honorifique.

C'est ainsi que l'artisane Douse Ibtissem, vétérinaire de formation, de la région de Hammam Sokhna, a été sacrée lauréate pour son fromage «gorgonzola bleu». Un fromage à pâte persillée et fait de lait de vache. Le deuxième fromage frappé de la consécration est «La chaumière» du groupe Tassili de Draâ Ben Khedda. Quant au troisième prix, il est revenu à l'artisane Aouadj Youssera, venue de Batna, avec un fromage fait de manière artisanale au goût particulier, selon le jury. Enfin, Malika Rebrab, une autre artisane, a obtenu le prix de l'innovation avec un fromage enrobé dans une feuille de figuier obtenu par emprésurage à l'intérieur d'une cruche.

Aussi à travers ce concours, et de par la variété des produits présentés, selon bien des avis compétents et unanimes, désormais les produits laitiers locaux n'ont rien à envier à ceux qui viennent d'ailleurs. Le président de la chambre locale de l'agriculture, Hamid Saïdani, estime cependant que les producteurs locaux doivent être encouragés et soutenus, notamment sur le plan de la labellisation et la mise en place des certificateurs locaux. «Il n'est pas normal de voir nos producteurs aller en Tunisie ou en Europe pour que leurs produits soient certifiés à coût de milliers d'euros», a-t-il soutenu.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

VENTE DES MOUTONS IMPORTÉS POUR L'AÏD EL-ADHA

Lancement d'une plateforme numérique

LE MINISTÈRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé le lancement officiel de l'opération de réservation pour la vente des moutons importés, et ce, via la mise en place d'une plateforme dédiée. Une opération qui entre dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République en prévision de l'Aïd El-Adha 2026, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à assurer «une organisation optimale du marché des ovins, à garantir la transparence des transactions et à faciliter l'accès des citoyens à l'achat du sacrifice dans de bonnes conditions», est-il ajouté de même source.

En donnant de plus amples explications, le ministère affirme que l'ensemble de l'opération se déroulera exclusivement via une plateforme numérique dédiée, accessible à l'adresse «adhahi.dz». Les autorités insistent sur le fait qu'aucune autre méthode de vente ne sera reconnue en dehors de ce canal officiel, dans le but de lutter contre toute forme de spéculation ou de fraude. Dans une optique de modernisation des modes de paiement et d'encouragement à la digitalisation, trois niveaux de tarification ont été fixés en fonction du moyen de paiement choisi. Ainsi, le prix du mouton est arrêté à 50 000 dinars pour un paiement en espèces, à 49 000 dinars via les terminaux de paiement électronique (TPE) et à 48 000 dinars pour les transactions effectuées en ligne. À travers cette démarche, les pouvoirs publics ambitionnent non seulement de réguler le marché à l'approche de cette fête religieuse majeure, mais aussi de promouvoir les outils numériques et les pratiques de paiement électronique, encore peu généralisées. Cette opération devrait permettre de répondre à la forte demande enregistrée chaque année à l'occasion de l'Aïd El-Adha, tout en offrant aux citoyens un cadre d'achat sécurisé, transparent et équitable.

M. B.

FIÈVRE APHTEUSE À BÉJAÏA

20 000 bovins ciblés par une campagne préventive

L'INSPECTION vétérinaire de la wilaya de Béjaïa a donné, la semaine dernière, le coup d'envoi d'une opération d'envergure de vaccination préventive du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse. Cette initiative, qui s'étalera sur une période de deux mois (huit semaines), s'inscrit dans le cadre du programme national de protection sanitaire et de sécurisation des filières lait et viande.

L'objectif est de créer un « rempart immunitaire » afin d'éviter des pertes économiques drastiques, notamment la chute de la production laitière et la mortalité des jeunes veaux.

Pour cette campagne, les services vétérinaires n'ont pas lésiné sur les moyens. Un quota de 20 000 doses a été mobilisé, permettant de couvrir l'intégralité du cheptel ciblé, soit 20 000 bovins à travers le territoire de la wilaya. Tous les bovins en bonne santé et âgés de plus de deux mois sont concernés par cette vaccination.

Gratuite pour les éleveurs, elle demeure néanmoins obligatoire afin de garantir une barrière immunitaire collective efficace.

Une logistique rigoureuse est mobilisée pour assurer le succès de cette opération, qui repose sur un maillage territorial précis. À cet effet, l'inspection vétérinaire de la wilaya a déployé une équipe de 27 vétérinaires, composée de praticiens du secteur public et de vétérinaires privés investis du mandat sanitaire.

Un appel à la coopération des éleveurs a été lancé, les autorités insistent sur leur rôle crucial dans la réussite de ce programme. Ils sont ainsi invités à faciliter le passage des équipes techniques dans les étables, à prendre contact avec leur APC (Assemblée populaire communale) ou les vétérinaires de leur zone pour connaître le calendrier de passage ou fixer un rendez-vous, et à signaler immédiatement tout symptôme suspect au sein de leur troupeau.

Cette stratégie de proximité permet d'éviter le déplacement des animaux, réduisant ainsi leur stress et les risques de propagation accidentelle de pathogènes.

Au-delà de l'acte technique, les vétérinaires assurent également une mission de conseil en matière de suivi sanitaire global des exploitations, contribuant ainsi à renforcer la résilience de l'économie agricole locale.

La vigilance reste de mise. Protéger son cheptel, c'est non seulement sécuriser son investissement, mais aussi préserver la santé publique et la souveraineté alimentaire.

Par ailleurs, si la vaccination constitue le bouclier le plus efficace contre les pathologies, elle ne doit pas faire oublier l'importance des mesures d'hygiène quotidiennes au sein des exploitations. La fièvre aphteuse ne connaît pas de frontières, et seule une couverture vaccinale totale permettra de garantir un avenir serein aux filières lait et viande de la région.

N. Bensalem

SYNDROME CARDIORÉNAL

La contre-attaque médicale

Pour près d'un million d'Algériens, le diagnostic d'insuffisance cardiaque sonnait jusqu'ici comme un compte à rebours inéluctable vers la dialyse. Mais, aujourd'hui, la donne a changé. Les spécialistes intervenant, hier, lors d'une rencontre scientifique organisée par NHS Mediacom, ont dévoilé une réalité pleine d'espoir, et ce grâce à de nouveaux traitements protecteurs et une prise en charge coordonnée. Il est désormais possible de stopper l'engrenage du syndrome cardiorénal.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 64,3 millions de personnes sont touchées par la déficience cardiaque, avec près de 4 millions de nouveaux cas chaque année. En Algérie, la tendance suit une courbe ascendante préoccupante. En effet, près de 919 000 patients seraient concernés, dont une proportion significative évolue vers des complications sévères, notamment la dialyse. Les spécialistes ont affirmé que de nouveaux médicaments, désormais produits chez nous, permettent de « protéger » ces deux organes vitaux en même temps. Ce n'est plus seulement une question de soins, c'est une chance de vie normale qui s'offre aux patients, insistent-ils.

Intervenant lors de cette journée de formation, avec le parrainage de l'Association des laboratoires d'analyses médicales, de la Société algérienne de cardiologie et de la Société algérienne de médecine générale, le Pr Mohamed Chettibi, chef de service de cardiologie au CHU Issad-Hassani de Béni Messous, a dressé un constat alarmant.

Le spécialiste souligne également des disparités selon le genre. En effet, les femmes sont davantage exposées à l'hypertension et aux accidents cérébrovasculaires, tandis que les hommes présentent un risque accru d'infarctus du myocarde et de pathologies ischémiques.

L'une des problématiques majeures reste le caractère silencieux de la maladie rénale. « Qui peut affirmer avec certitude que ses reins fonctionnent correctement ? », interroge le Pr Farid Haddoum, chef de service de néphrologie et d'hémodialyse au CHU Mustapha.

En l'absence de symptômes précoces, les diagnostics interviennent souvent à un stade avancé. Les chiffres nationaux de 2025 sont révélateurs. Sur 42 500 insuffisants rénaux, 38 000 sont sous hémodialyse, 1 000 bénéficient de dialyse péritonéale et seulement 3 500 ont accédé à une greffe.

Pour le spécialiste, « l'hémodialyse chronique est l'échec de la médecine », d'autant que des alternatives thérapeutiques existent. Des classes médicamenteuses innovantes, notamment les inhibiteurs SGLT2, les ISRAA ou encore les analogues du GLP-1 permettent aujourd'hui de ralentir significativement la progression de la maladie rénale et de réduire les complications cardiaques.



Une réalité pleine d'espoir.

UNE BOMBE FINANCIÈRE À RETARDEMENT

Au-delà de l'impact médical, le syndrome cardio-rénal représente un fardeau économique considérable. Le Pr Zoubir Sari, spécialiste en médecine interne, alerte sur « un risque d'effondrement des systèmes de santé » si aucune stratégie globale n'est mise en œuvre.

Les hospitalisations répétées, les examens spécialisés (biomarqueurs, échocardiographie) et les traitements lourds comme la dialyse engendrent des coûts élevés. A titre d'exemple, le traitement médicamenteux annuel d'un patient oscille entre 35 000 et 70 000 DA, tandis que l'hémodialyse atteint près de 2 millions de dinars par an et par patient.

Ce poids financier se répercute aussi bien sur les familles (perte de revenus, dépenses non remboursées) que sur les finances publiques, déjà sous pression.

Face à cette situation, les experts plaident pour une transformation profonde des parcours de soins. « Il est temps de sortir d'une médecine en silos », insiste le Pr Sari, appelant à une approche coordonnée entre cardiologues, néphrologues et médecins généralistes. Cette stratégie repose sur trois axes complémentaires : la prévention primaire, qui vise à maintenir la population en bonne santé le plus longtemps possible, la prévention secondaire, destinée à détecter précocement les maladies afin d'en limiter la progression, et enfin la prévention tertiaire, qui cherche à améliorer la qualité de vie des patients tout en réduisant les complications. Dans cette approche globale, l'industrie pharmaceutique apparaît comme un acteur clé, en contribuant à l'innovation thérapeutique et à l'amélioration des parcours de soins.

Aujourd'hui, les progrès des traitements ont un impact concret sur les patients. En agissant à la fois sur le cœur et les reins, ils permettent de vivre plus longtemps et dans de meilleures conditions.

Les spécialistes insistent sur le rôle déterminant des laboratoires pharmaceutiques dans cette dynamique, à travers leur contribution à l'innovation thérapeutique, à la formation continue des professionnels de santé et au développement de la production locale. Dans ce cadre, plusieurs acteurs de l'industrie, à l'instar d'AstraZenka et El Kendi ont renforcé leur présence en Algérie ces dernières années, notamment en investissant dans la fabrication locale de médicaments et en introduisant des thérapies innovantes, en particulier dans les domaines du diabète ainsi que des maladies cardiovasculaires et respiratoires, et ce afin d'améliorer l'accès aux traitements.

Parallèlement, des laboratoires nationaux disposent aujourd'hui de capacités de production importantes et d'un large éventail de spécialités couvrant différentes aires thérapeutiques, dont les pathologies chroniques. Cette montée en puissance de la production locale vise à répondre à la demande croissante en soins, tout en contribuant à réduire la dépendance aux importations et à consolider la souveraineté pharmaceutique du pays.

Lynda Louifi

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Amarna plébiscité pour un nouveau mandat

MESSAOUD AMARNA a été plébiscité, hier à Alger, au poste de secrétaire général de la Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour un nouveau mandat, à l'issue des travaux de son 1er Congrès.

Cette rencontre, placée sous la supervision du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout, s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, ainsi que de Ali Chekri, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans son allocution, Amar Takdjout a insisté sur les fondements du mouvement syndical, affirmant que la force des travailleurs algériens repose sur « l'union et la solidarité ». Il a souligné que les préoccupations des travailleurs continuent d'être prises en charge dans le cadre d'un dialogue inspiré de l'histoire et des principes de l'Union.

Le secrétaire général de l'UGTA a également réaffirmé l'attachement de l'organisation à sa ligne nationale et son engagement à défendre les intérêts supérieurs du pays. Il a, par ailleurs, indiqué que la célébration de la Journée internationale des travailleurs constituera une occasion d'évaluer le bilan des syndicats et fédérations relevant de l'Union.

De son côté, Messaoud Amarna a salué la mission de l'université algérienne, mettant en avant l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Il a, en outre, estimé que ce premier congrès constitue « une étape décisive pour ancrer la pratique syndicale responsable », réaffirmant son engagement à œuvrer au service de la communauté universitaire.

M. B.

APPEL À LA SUSPENSION DE L'ACCORD UE-ISRAËL

Le basculement historique

Ce qui semblait impensable il y a encore quelques mois est en train de devenir le centre de gravité du débat politique européen. Sous la pression d'une mobilisation citoyenne sans précédent et d'un ralliement massif de diplomates, l'isolement de la Commission européenne sur le dossier israélien n'a jamais été aussi flagrant.



Le verrou diplomatique vient de sauter. Plus de 350 anciens ministres, ambassadeurs et hauts fonctionnaires de l'Union européenne appellent mercredi à la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël, dont ils dénoncent la politique d' «asservissement » et « d'occupation illégale » des territoires palestiniens.

Cet accord, qui constitue le socle des relations commerciales et politiques entre les deux entités, est désormais directement ciblé. Pour ces anciens dirigeants, le maintien de ce partenariat est devenu incompatible avec la réalité du terrain à Gaza, où les accusations de génocide et de crimes de guerre pèsent de tout leur poids sur la conscience internationale.

Signé en 1995 et entré en vigueur en juin 2000, cet accord de libre-échange fixe le cadre juridique des relations entre Israël et l'UE, qui est le principal partenaire commercial de l'Etat hébreu. Israël a depuis été intégré à plusieurs politiques communautaires, notamment le partenariat Euromed. L'article 2 du texte souligne que ces relations se fondent sur « le respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques », bafoués par l'Etat sioniste.

« Alors que l'attention mondiale est tournée vers d'autres régions, Israël, sous le couvert d'opérations militaires illégales contre l'Iran et le Liban, a poursuivi l'asservissement des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, en intensifiant sa politique d'occupation illégale », peut-on lire dans la lettre ouverte qui circule depuis mercredi sur les réseaux sociaux.

Pour les signataires, dont Josep Borrell, ancien président du Parlement européen et ex-chef de la diplomatie communautaire, « le gouvernement israélien actuel viole les principes fondamentaux de l'UE à l'égard des Palestiniens, dont il reste légalement et moralement responsable en tant que puissance occupante. »

Les agressions israéliennes « constitue une violation de l'article 2 de l'accord d'association UE-Israël », soulignent-ils.

Ils exhortent en conséquence les dirigeants des Vingt-Sept à « prendre des mesures visant à suspendre tout ou partie de l'accord d'association UE-Israël » et à « mettre fin au commerce de matériel militaire avec Israël », notamment.

« En cette période de troubles au Moyen-Orient et face aux violations généralisées du droit international commises par Israël, il est impératif que l'UE agisse et demande des comptes à Israël », écrivent-ils.

Parallèlement à cette pression « par le haut », la base citoyenne a franchi un cap historique. L'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) lancée pour demander des sanctions a officiellement dépassé la barre du million de signatures.

« Ce n'est plus une simple pétition, c'est un instrument législatif contraignant », rappellent les organisateurs.

En atteignant ce seuil, les citoyens forcent juridiquement la Commission européenne à se saisir du dossier. L'objectif affiché est désormais d'atteindre 1,5 million de soutiens pour accentuer le rapport de force.

Le décalage entre les instances dirigeantes et l'opinion publique est frappant. L'opinion bascule : Dans 26 des 27 pays membres, une majorité de la population se prononce désormais en faveur de la suspension de l'accord commercial.

Face à cette vague, la commissaire européenne Dubravka Šuica continue de prôner un « dialogue constructif », des mots qui résonnent de manière de plus en plus dissonante face à l'urgence humanitaire.

Pendant trop longtemps, l'Union européenne a été accusée de complicité silencieuse.

Mais aujourd'hui, le traitement d'Israël comme un « partenaire normal » ne tient plus. Le débat a changé de nature. La question n'est plus de savoir si la suspension de l'accord est légitime, mais bien de savoir quand elle sera actée. Pour les millions de signataires et les centaines de responsables mobilisés, la mobilisation ne s'arrêtera qu'une fois le lien commercial rompu, marquant ainsi la fin de l'impunité diplomatique.

Majda Khellaf

EN RAISON DU BLOCUS AMÉRICAIN

L'Iran affirme avoir de nouveau fermé le détroit d'Ormuz

SUR FOND de navires dans le détroit d'Ormuz, des dégâts que des témoins locaux attribuent à plusieurs frappes aériennes récentes de la campagne militaire américano-israélienne.

« Tant que les États-Unis n'auront pas rétabli la liberté de circulation pour tous les navires faisant escale en Iran, la situation dans le détroit d'Ormuz restera sous contrôle strict », indique le communiqué.

Le commandement militaire central iranien a annoncé samedi la reprise d'un contrôle strict du détroit d'Ormuz, revenant sur sa décision de débloquer ce passage stratégique dans le cadre des négociations avec Washington.

Dans un communiqué diffusé à la télévision d'État, l'état-major a déclaré que Washington avait manqué à sa promesse en maintenant son blocus naval des navires à destination et en provenance des ports iraniens.

Tant que les États-Unis n'auront pas rétabli la liberté de navigation pour tous les navires se rendant en Iran, « la situation dans le détroit d'Ormuz restera strictement contrôlée », précise le communiqué.

« Tant que le blocus se poursuivra, le détroit d'Ormuz ne restera pas ouvert », a écrit sur X le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf, ajoutant que le passage par cette voie maritime devrait être autorisé par l'Iran. « Ce qu'ils qualifient de blocus naval recevra certainement une réponse appropriée de la part de l'Iran », a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmaeil Baqaei, qualifiant ce blocus naval de « violation du cessez-le-feu » conclu avec Washington pour deux semaines afin de permettre des discussions.

Depuis le début du blocus cette semaine, les forces américaines ont ordonné à 21 navires de faire demi-tour, a indiqué dans la nuit le Commandement central américain sur X, en publiant la photo d'un destroyer lance-missiles américain patrouillant en mer d'Arabie.

Cette annonce est intervenue le lendemain des déclarations du président américain Donald Trump, selon lesquelles, même après l'annonce par l'Iran de la réouverture du détroit vendredi, le blocus américain « restera pleinement en vigueur » jusqu'à ce que Téhéran parvienne à un accord avec les États-Unis, notamment sur son programme nucléaire. Le conflit autour de ce point de passage stratégique menace d'aggraver la crise énergétique qui secoue l'économie mondiale, après que les prix du pétrole ont recommencé à baisser vendredi, portés par l'espoir d'un rapprochement entre les États-Unis et l'Iran. Environ un cinquième du pétrole mondial transite par le détroit et de nouvelles restrictions réduiraient encore davantage une offre déjà limitée, entraînant une nouvelle hausse des prix. Le contrôle du détroit s'est avéré être l'un des principaux leviers de pression de l'Iran et a incité les États-Unis à déployer des forces et à instaurer un blocus des ports iraniens. Cette mesure vise à contraindre l'Iran à accepter un cessez-le-feu négocié par le Pakistan, mettant ainsi fin à près de sept semaines de guerre entre Israël, les États-Unis et l'Iran.

L'Iran a annoncé la réouverture complète du détroit d'Ormuz à la navigation commerciale après la trêve de dix jours décrétée entre Israël et le Hezbollah libanais, groupe militant soutenu par l'Iran. Cependant, suite à la déclaration de Donald Trump confirmant le maintien du blocus, de hauts responsables iraniens ont affirmé que cette annonce violait l'accord de cessez-le-feu conclu la semaine précédente entre l'Iran et les États-Unis et ont averti que le détroit ne resterait pas ouvert si le blocus américain était maintenu.

Selon la société d'analyse de données Kpler, la circulation dans le détroit demeure limitée aux couloirs maritimes nécessitant l'autorisation de l'Iran.

Les prix du pétrole avaient déjà reculé dans l'espoir d'une issue négociée au conflit, et la baisse s'est accélérée vendredi, tandis que les marchés actions repartaient à la hausse à mesure que les investisseurs profitaient de cet optimisme.

Tard vendredi, les États-Unis ont délivré une nouvelle dérogation autorisant la vente de pétrole et de produits pétroliers russes déjà en mer, une mesure susceptible de peser un peu plus sur les cours en augmentant l'offre sur les marchés mondiaux.

L'entrée en vigueur vendredi d'un cessez-le-feu de dix jours au Liban et la réouverture du détroit ont marqué une avancée dans les efforts de Washington en vue d'un accord plus large pour mettre fin à sa guerre avec l'Iran, Téhéran ayant insisté pour que l'arrêt des combats entre les forces israéliennes et le mouvement libanais Hezbollah, soutenu par l'Iran, fasse partie de tout accord global destiné à mettre un terme au conflit régional.

R. I.

EL-MEGHAÏER

Vers la réception de la piscine semi-olympique

VISANT la promotion de la pratique sportive à El-Meghaïer, le projet de piscine semi-olympique de la commune de Djamaa sera livré au mois d'août prochain. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya.

Le projet, auquel un financement de plus de 400 millions DA a été alloué, comprend un bassin principal de 25 mètres de long, et d'un autre (15 mètres) réservé aux débutants, de gradins d'une capacité de 500 places, d'une salle de gymnastique et d'une autre de musculation, ainsi qu'un bureau de contrôle antidopage et une salle réservée à la presse.

Il comprend aussi deux vestiaires, une salle réservée aux entraîneurs de natation et une autre aux arbitres, en plus d'une cafétéria, d'espaces de détente et autres servitudes visant à offrir des conditions confortables aux pratiquants de ce sport aquatique.

Cette installation sportive contribuera, une fois mise en service, à la promotion de la pratique sportive, notamment la natation, dans la région et renforcera l'attractivité des infrastructures sportives locales.

Lors d'une récente inspection du projet, le wali d'El-Meghaier, Laaredj Nehila, a mis l'accent sur le respect des normes et qualité des travaux et le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels nécessaires, en vue de le livrer dans les délais impartis.

La wilaya d'El-Meghaïer a bénéficié, au cours des deux dernières années, de 15 projets d'installations destinées aux jeunes et aux sportifs.

R. R.

MÉDÉA

Modernisation de la station de transport de voyageurs

DANS le cadre de la mise à niveau des structures d'accueil des voyageurs, les travaux de modernisation de la station de transport de voyageurs de la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, ont été entamés récemment. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la wilaya.

A ce propos, les mêmes ont expliqué que cette mise à niveau est appelée à offrir un meilleur confort aux voyageurs transitant par cette importante agglomération urbaine située à la croisée des principaux axes routiers qui traversent la wilaya et permettra d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens et des transporteurs.

Soulignant que les travaux engagés dans le cadre de cette opération portent, dans une première phase, sur l'aménagement des aires de stationnement des autobus et des taxis qui assurent la desserte entre les différentes localités et certaines wilayas limitrophes.

Il sera également procédé à l'installation d'une dizaine de nouveaux abribus, de poteaux d'éclairage et l'aménagement des entrées de la station, a ajouté la même source.

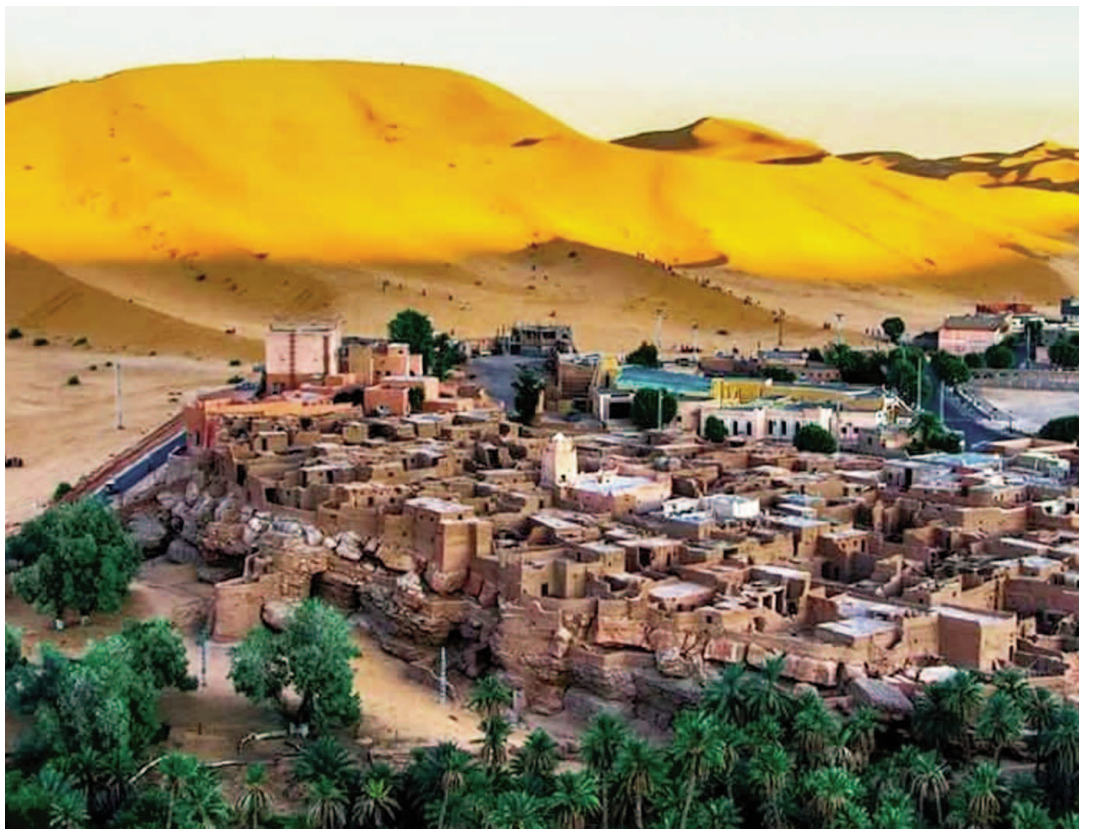
Lors de la deuxième phase du projet, il est programmé la réfection des locaux à usage commercial et de services en offrant aux voyageurs et aux utilisateurs de la station les prestations de service dont ils auront besoin, note la même source.

R. R.

BÉCHAR ACCUEILLE LA 8e RENCONTRE NATIONALE FÉMININE

La femme, pilier de la cohésion sociale et économique

Sous le thème « Rôle de la femme dans la consolidation de la sécurité et de la stabilité sociale et économique », les activités de la huitième Rencontre nationale féminine de l'Association de wilaya « Sarkhate El-Fatat », ont débuté, hier, à la Maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar.



Cette rencontre, qui s'étalera jusqu'à lundi prochain et à laquelle prennent part des représentantes d'une quinzaine d'associations féminines d'Adrar, Bechar, Ghardaïa, Biskra et Beni-Abbes ainsi que d'autres wilayas du pays, vise essentiellement à mettre en valeur le rôle de la femme, largement reconnu comme un élément essentiel pour consolider la sécurité, promouvoir la stabilité sociale et stimuler le développement économique, a précisé la présidente de l'association, Fatna Nador.

« A travers cette huitième édition, nous souhaitons également mettre en évidence les rôles clés que jouent les femmes en leur qualité d'actrices de cohésion sociale, de paix et de progrès économique », a-t-elle souligné.

A ce titre, une série de communications, animées par des universitaires et chercheurs dans des domaines liés aux diverses contributions des femmes, est programmée à cette occasion.

Elles portent notamment sur des thématiques telles que le rôle de la femme dans le développement local, sa contribution à la préservation et à la protection du patrimoine, ainsi que son implication dans la prévention et la lutte contre la drogue dans le milieu des jeunes, a-t-elle ajouté. Outre ce volet académique, des expositions dédiées aux différentes réalisations des femmes dans plusieurs domaines sociaux, économiques, culturels et artisanaux sont organisées au hall d'expositions de la Maison de la culture. Elles visent à mettre en exergue les activités des associations féminines participant à cette édition, selon la même responsable de l'association « Sarkhate El Fatat ». Des visites touristiques, ainsi que diverses activités artistiques, animées par des groupes locaux de chants féminins, sont également prévues au profit des participantes.

R. R.

REBOISEMENT AU BARRAGE DE FERGOUG DE MASCARA

Plus de 1 000 arbustes mis en terre

DANS le cadre du programme de célébration de la Journée du Savoir, initié par le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), plus de 1.000 plants ont été mis en terre, samedi aux abords du barrage de Fergoug dans la commune de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara. C'est ce qu'a fait savoir cette instance.

Cette opération, organisée en coordination avec la direction du barrage, a consisté en la plantation de plus de mille arbustes de pin d'Alep, ainsi que d'arbustes ornementaux autour de cette infrastructure hydraulique. Elle a connu une large participation des adhérents du comité de wilaya, des cadres de l'administration du barrage et de citoyens bénévoles. Cette initiative environnementale vise à protéger les bassins versants du barrage de Fergoug et à étendre le couvert végétal qui l'entoure, tout en sensibilisant les citoyens à l'importance de participer aux campagnes de reboisement volontaires destinées à ancrer une culture écologique, selon la même source.

Le comité de wilaya du CRA poursuit également la mise en œuvre du programme de célébration de la Journée du Savoir à travers le lancement d'une campagne de don de sang au niveau de la place des martyrs au centre-ville de Mohammadia, pour renforcer la banque de sang de l'Etablissement public hospitalier Dahaoua-Dahou de la même ville, ainsi que l'organisation de concours intellectuels destinés aux élèves des différentes communes de la wilaya.

Ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine prochaine, comprend également l'organisation de rencontres de sensibilisation dans les espaces publics de la wilaya autour des premiers secours, a ajouté la même source.

R. R.

SÉMINAIRE RELIGIEUX ET SCIENTIFIQUE À IN-GUEZZAM

Le rôle des zaouias dans l'éducatif et le social en débat

UNE RENCONTRE scientifique a été consacrée au rôle de l'ouléma de la Tariqa Kadiria Kountia dans la préservation du référent religieux et le renforcement de la cohésion sociale à In Guezzam. L'événement a réuni des choyoukh, des représentants de zaouias et des chercheurs pour débattre des enjeux religieux et sociaux actuels et promouvoir une culture de paix et de modération. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des organisateurs.

La rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser le rôle historique et scientifique des zaouias en Algérie, dont la Tariqa (confrérie) Kadiria Kountia, dans l'ancrage du référent religieux national basé sur la modération et le juste-milieu, ainsi que dans la promotion des valeurs de solidarité et de cohésion sociale.

L'événement organisé du 16 au 7 avril, a donné lieu à des communications scientifiques sur la place des zaouias dans la diffusion des préceptes et enseignements de l'Islam, et leur rôle dans les efforts de rapprochement et réconciliation, ainsi qu'à des débats sur les moyens de relever les défis intellectuels et sociaux actuels.

Le séminaire a constitué aussi un cadre d'échange de vues et d'expériences entre Ouléma et chercheurs, sur l'importance de la fédération des efforts pour la préservation de l'unité nationale et de promotion du discours religieux à la hauteur des exigences actuelles.

Ses travaux ont été sanctionnés par des recommandations plaidant le soutien du rôle des zaouias dans la diffusion de la culture de paix et de tolérance et la contribution au renforcement de la stabilité sociale et la préservation du référent religieux national.

R. R.

SALON INTERNATIONAL DES ARTS PLASTIQUES DE MILA

Dix-huit artistes de plusieurs pays à la 2ème édition

La 2ème édition du Salon international des arts plastiques placé, cette année, sous le slogan "Le monde dans les bras de Mila", ouvert mercredi à la maison de la culture M'barek El-Mili de Mila, réunit 18 artistes plasticiens de plusieurs pays.

Imad Cherir, président de l'association ''El Hafalat'', structure organisatrice de l'événement en coordination avec l'association culturelle "Nour" de Boussaâda, a indiqué que les artistes participants à ce salon qui se poursuivra jusqu'au 18 avril, représentent les Pays-Bas, la Serbie, l'Irak, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie et la Tunisie, en plus de l'Algérie, représentée par 8 artistes de plusieurs

Ce rendez-vous culturel international, organisé sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et sous l'égide du wali de Mila, Fayçal Amrouche, constitue, selon M. Cherir, une opportunité de rassembler les artistes plasticiens d'Algérie, "pays de la culture et de la paix", avec des artistes de nombreux pays du monde qui sont venus exposer des œuvres dédiées à différents sujets, traitées "du point de vue de l'art et de la créativité".

Le programme du salon comprend de nombreuses activités récréatives et touristiques destinées à faire découvrir aux invités de l'Algérie les atouts naturels et le riche patrimoine de la wilaya de Mila, en plus d'une ''exposition spéciale d'une quarantaine d'œuvres "reflétant les tendances artistiques des participants et les écoles auxquelles ils appartiennent", a ajouté la même source.

Un atelier artistique de plein air sera également organisé, au cours duquel des œuvres plastiques seront réalisées pour constituer un "souvenir offert par les artistes à la wilaya de Mila", a encore fait savoir le président de l'association ''Hafalat''.

Du côté des participants, la représentante de la Serbie à cette exposition, Aleksandra Vuksanovi?, a déclaré qu'elle était ''très heureuse d'être présente pour la première fois en Algérie", ce pays, a-t-elle ajouté, ''magnifique par sa nature et son peuple". Cette artiste a souligné ''vouloir (se) faire connaître et présenter (ses) toiles au public de Mila'', avant de faire part de son ''impatience d'interagir, d'échanger et de communiquer avec des passionnés d'art plastique de différents horizons"

R. C.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE L'UNIVERSITÉ ALGER 2 ET LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Les étudiants au cœur du projet cinématographique

L'UNIVERSITÉ d'Alger 2 et la Cinémathèque d'Alger franchissent un nouveau cap dans leur rapprochement en signant une convention de coopération dédiée à la promotion de la culture cinématographique en milieu universitaire.

Conclu à l'occasion de la Journée mondiale de l'art, ce partenariat vise à structurer des passerelles durables entre formation académique et pratique audiovisuelle. Conférences, projections, ateliers et rencontres avec des professionnels du cinéma sont au programme, avec en ligne de mire l'accompagnement des étudiants et le renforcement de leurs compétences dans les métiers de l'image.

La cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le département des arts relevant de l'université d'Alger 2 et la Cinémathèque d'Alger, s'est déroulée en présence du recteur, M. Said Rahmani, des cadres de l'université, des étudiants membres du ciné-club "le septième art" activant au niveau de l'université, et du directeur de la Cinémathèque d'Alger, M. Adel Mekhalfia, et ce à l'occasion de la Journée mondiale de l'art, correspondant au 15 avril.

Cette convention vise à "renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la culture cinématographique et de la formation académique", à travers l'organisation d'activités communes comprenant des conférences, des workshops, des projections de films, et des rencontres avec des réalisateurs et des critiques, ainsi que le soutien de la recherche scientifique dans le domaine de l'audiovisuel, outre la mise à disposition des étudiants des espaces de la Cinémathèque et de ses riches archives à des fins éducatives et culturelles", précise le communiqué.

Dans le cadre du soutien aux initiatives estudiantines, la convention accorde une importance particulière au ciné-club de l'université d'Alger 2, dont les activités seront accompagnées par une projection régulière de films, et l'organisation de rencontres intellectuelles et artistiques, sous une supervision académique et une coordination commune, selon le communiqué.

Elle prévoit également des "engagements mutuels", où l'université contribue à l'encadrement pédagogique et à l'implication des étudiants dans des projets médiatiques et de recherche, tandis que la Cinémathèque s'engage "à fournir les espaces, les équipements, et le soutien technique", ainsi qu'à "ouvrir la possibilité aux étudiants d'effectuer des stages pratiques dans les spécialités des arts et du cinéma".



L'université d'Alger 2 a qualifié cette démarche de "nouvelle étape dans le processus de l'ouverture de l'université sur son environnement culturel", et de "renforcement du rôle du cinéma en tant qu'outil de réflexion et de créativité, au service de la formation d'une génération d'étudiants créatifs et intéressés par la culture de l'image".

A. B. / Agence

LA JOURNÉE DU SAVOIR CÉLÉBRÉE À CONSTANTINE

Archives et transmission historique mises en avant

CONSTANTINE a comme de coutume organisé une série d'activités pour marquer yaoum el Ilm (journée du savoir), coïncidant avec le 16 avril, date de disparition du cheikh Abdelhamid Benbadis, fondateur avec plusieurs de ses condisciples de l'Association des Oulémas musulmans algériens.

Une multitude d'activités commémoratives ont été organisées un peu partout à travers les structures culturelles de la ville et toutes ont été marquées un fort accent sur la transmission de la mémoire et des valeurs éducatives.

Point central du programme, le Centre culturel islamique Abdelhamid Ben Badis à Ali Mendjli a abrité l'ouverture d'un colloque consacré au rôle de l'Association des oulémas musulmans algériens dans l'éducation et la sensibilisation des jeunes. Les interventions ont rappelé l'apport déterminant de Benbadis dans la refondation de l'identité nationale à travers l'enseignement, la réforme et le combat intellectuel contre l'entreprise coloniale.

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a présidé cette cérémonie à laquelle ont pris part nombre de personnalités dont le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaama, et le coordinateur de la Commission mémoire et histoire, Mohamed Lamine Zghidi, ainsi que de représentants d'institutions, d'élus et d'acteurs de la société civile. Le rôle stratégique des archives dans la préservation de la mémoire nationale et la nécessité d'une écriture scientifique de l'histoire, ont été mis en avant par les intervenants lesquels ont aussi insisté sur l'importance de l'investissement dans l'éducation comme levier de développement.

La manifestation a été en outre marquée par des prestations artistiques, des lectures poétiques et une série d'hommages rendus à des chercheurs et enseignants, dans un programme élargi comprenant plusieurs activités culturelles organisées à travers la wilaya.

A. B.

LIGUE 1 MOBILIS (27e JOURNÉE)

La JSS conforte sa position de dauphin, le MCEB et l'ESM en Ligue 2

La JS Saoura, vainqueur à domicile face à l'USM Khenchela (3-0), a conforté sa position de dauphin, alors que la lanterne rouge, le MC El-Bayadh est officiellement relégué en Ligue 2 amateur, à l'issue de la défaite concédée à domicile face au Paradou AC (0-1), lors de la 27e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi.



Dans leur antre du 20-août 1955 de Béchar, la JSS n'a pas raté l'occasion de conforter sa deuxième place, grâce à trois buts signés l'Ivoirien Wayou, peu avant la pause (45'+1), Saâdi (50') et Fettouhi (85'). L'USMK a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du gardien Litim, en première période (16'). Les gars de la Saoura, qui alignent un cinquième match sans défaite, reviennent provisoirement à huit longueurs du leader, le MC Alger, battu jeudi en déplacement face au CS Constantine (2-0), en ouverture de cette journée.

L'USMK, qui restait sur deux succès de suite, retombe dans ses travers et reste scotchée à la 9e position avec 34 points. L'Olympique Akbou et le MC Oran, qui se devaient préserver la dynamique pour rester en course pour le podium, se sont inclinés en déplacement respectivement face à l'ASO Chlef (1-0) et à l'ES Sétif (3-0). Les Akbouciens concèdent un coup d'arrêt, et voient leur belle série de huit matchs d'invincibilité s'arrêter à Chlef. Les locaux ont inscrit l'unique but de la partie sur un penalty transformé par Debbari (18'). A la faveur de ce succès, les coéquipiers de l'attaquant libérien Ledlum, grimpent à la 9e place (34 pts), en compagnie de l'USMK, et assurent du coup définitivement leur maintien parmi l'élite.

L'ENTENTE RETROUVE LE SOURIRE

Du côté des hauts-plateaux, l'Entente a sonné la révolte en s'offrant le MCO sur le score sans appel de 3 à 0. Auteur d'un doublé (45'+4, 56'), Boukerma a été l'héros du match, avant que son coéquipier Hamek, ne donne plus d'ampleur à la victoire des siens (69'). L'ESS renoue avec la victoire après quatre matchs de disette et remonte à la 11e place avec 30 points, alors que le MCO, dont le gardien Zeghba a été expulsé (14') confirme à ses dépens son irrégularité, concédant ce revers après trois victoires consécutives. Les Oranais ratent l'occasion de monter sur le podium. Dans le bas du tableau, le MC El-Bayadh est relégué en Ligue 2, quatre ans après une accession historique. Le PAC a scellé le sort du MCEB, grâce à un but de Kohili (69'), sur penalty. Les Académiciens mettent ainsi fin à une longue série de 17 matchs sans victoire, toutes compétitions confondues, mais gardent des chances infimes pour le maintien (14e, 21 pts).

Un peu plus tôt dans la journée, le MB Rouissat et la JS Kabylie, se sont neutralisés (1-1), au stade du 18-février d'Ouargla. Les locaux ont ouvert le score par Benkhira (35'), avant que les visiteurs n'égalisent en seconde période grâce à Messaoudi (52'). Le MBR glisse à la 12e place avec 29 points, en compagnie de l'USM Alger, alors que les "Canaris" stagnent à la 8e place avec 37 unités.

Alors que la course au titre semble scellée, dans le bas du tableau, la saison connaît presque son dénouement à trois journées de son terme officiel. e miracle n'a pas eu lieu. À l'issue de la 27e journée de Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'El Bayadh et l'Espérance de Mostaganem sont officiellement relégués en Ligue 2 amateur, une issue qui se dessinait depuis plusieurs semaines déjà. En effet, battu sur sa pelouse par le Paradou AC (0-1), El Bayadh n'a pas su inverser la tendance. Resté bloqué à 15 points, le MCEB accuse désormais un retard de 14 unités sur la zone de maintien, alors qu'il ne reste que trois journées à disputer. Une situation irrattrapable.

Le sort du club vert de Mostaganem s'est, lui, joué sans même entrer sur le terrain. Son match face à l'USM Alger ayant été reporté en raison des engagements africains de son adversaire, le club, qui a brillé lors du mercato par le recrutement de trois internationaux algériens champions d'Afrique en 2019, a été condamné par les résultats des autres équipes. Les succès de l'ES Sétif et le nul du MB Rouissat ont scellé son avenir.

Dans le bas du classement, la lutte reste toutefois ouverte pour éviter la troisième place de relégable. Malgré sa victoire et ses 21 points, le Paradou AC demeure sous pression. Le club, étendard de la formation en Algérie, devra réaliser un sans-faute lors des dernières journées tout en espérant des faux pas de ses concurrents directs, notamment le Moustakbal Rouissat (29 points) et l'ES Sétif (30 points), pour espérer se maintenir.

Les deux rencontres CR Belouizdad - ES Ben Aknoun et USM Alger - ES Mostaganem ont été reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois en demi-finales (retour) de la Coupe de la Confédération africaine

LIGUE 2 AMATEUR - GROUPE CENTRE-EST (27E JOURNÉE)

L'US Biskra nouveau leader

L'US BISKRA s'est emparé des rênes du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 mateur de football vendredi après-midi, suite à sa courte mais précieuse victoire chez le MSP Batna (1-0), dans le cadre de la 27e journée, ayant vu l'ex-leader, le CA Batna s'incliner chez le NRB Béni Oulbane (2-1), glissant ainsi à la deuxième place du classement général, avec une longueur de retard sur l'USB. Outre les "Zibans", deux autres clubs ont réussi à s'imposer hors de leurs bases ce vendredi, à savoir : le MO Bejaïa qui est allé l'emporter (1-0) chez la JS Bordj Mennaïel, et le CR Béni Thour, qui s'était imposé (3-2) chez l'actuelle lanterne-rouge, le HB Chelghoum Laïd. Autre bonne affaire réalisée lors de cette 27e journée, celle de l'US Chaouia, qui a pleinement profité de l'avantage du terrain pour remporter une large victoire (3-0) face au mal-classé IB Khemis El Khechna, consolidant par la même occasion sa troisième place au classement général, avec désormais 53 unités, à égalité de points avec le MO Béjaïa. A l'inverse, l'USM Annaba a raté une excellente occasion de rester au contact du peloton de tête, et espérer jouer ainsi au moins les play-offs pour l'accession en Ligue 1 Mobilis, après s'être contentée d'un nul à domicile (1-1) face au MO Constantine.

Idem pour la JSD Jijel qui s'est contentée d'un nul en déplacement face au mal-classé AS Khroub (1-1)

Enfin, dans le duel de milieu de tableau, entre le NC Magra et le NRB Teleghma, la victoire est revenue au club hôte, l'ayant difficilement emporté (1-0), consolidant ainsi sa septième place avec un 39e point. Les péripéties de cette 27e journée de Ligue 2 amateur se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs du Groupe Centre-Ouest, et avec en tête d'affiche plusieurs duels à distance entre l'USM El Harrach, l'ASM Oran et le RC Kouba pour une qualification aux play-offs.

L'USMH et l'ASMO qui se partagent la 2e place, seront sous pression. Les Oranais accueilleront le MC Saïda, tandis que les Harrachis effectueront un déplacement délicat chez la JS Tixeraïne, qui lutte pour son maintien dans un match à huis clos. De son côté, le RC Kouba (49 pts), en embuscade, tentera de réduire l'écart lors de son déplacement chez la JSM Tiaret, alors que le CR Témouchent (47 pts) aura un test compliqué face au NA Hussein Dey. Enfin, et déjà promu, le leader JS El-Biar sera en déplacement chez l'ESM Koléa (36 pts), une équipe coincée dans le ventre mou du classement.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALES - RETOUR)

Le CRB s'arrête aux portes de la finale

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a été éliminé en dépit du nul décroché face aux Egyptiens du Zamalek (0-0), vendredi au stade international du Caire, pour le compte des demi-finales (retour).
Les joueurs du CRB ont tout fait durant ce match retour, contre l'équipe égyptienne du Zamalek, pour ouvrir la marque, ce vendredi, au stade du Caire, afin de niveler le score, compte tenu de l'avantage d'un but au profit de l'équipe égyptienne du match aller de cette demi-finale de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF) à Alger, en vain.



Battu à domicile lors de la première manche, disputée au stade Nelson-Mandela de Baraki (0-1), le Chabab quitte la compétition avec les honneurs, eu égard des efforts consentis lors de ce match retour face au favori de l'épreuve.
La rencontre a débuté par une certaine prudence de la part des joueurs des deux formations, avant que les joueurs du CR Bélouizdad n'osent quelques actions offensives pour prendre l'avantage dans ce match retour décisif, avec un peu plus de fougue de la part des joueurs du Chabab. Mais, la peur d'être surpris par un but des Égyptiens fait que les joueurs du Chabab se dépensent doublement en assiégeant le camp du Zamalek avant de revenir, rapidement, lors de la perte des balles pour éviter de concéder un but qui compliquerait encore plus leur situation.
Les Rouge et Blanc du Chabab ont si bien dominé lors de la première mi-temps, en ratant quelques actions de scorer. D'ailleurs, Debbagh a bien exploité une action offensive en s'élançant sur le flanc gauche avant de pénétrer dans les six mètres, puis envoyer une balle dans les filets du gardien de but Soliman. Mais, l'arbitre de la rencontre, le Soudanais Mahmoud Ismail, refuse ce but, en visionnant l'action par la VAR (26'). Très excité, Debbagh reçoit même un carton jaune en rouspétant face à l'arbitre (28'). Sebaâ ont bien travaillé sur ses coéquipiers, Benguit et Khacef d'être également avertis, respectivement à la 31e et à la 43e minute du jeu. Pourtant, les joueurs du Chabab ont mené sur le terrain quelques actions offensives, mais, sans toutefois trouver le chemin des filets du gardien de but égyptien. C'est ainsi que la première mi-temps a été sifflée sur ce score de parité de zéro partout, à l'avantage du Zamalek, compte tenu du match aller, gagné par l'équipe égyptienne (0-1).
De retour des vestiaires, les joueurs du coach des coachs du CRB, Salim Sebaâ et Mustapha Kodro, ont changé de cap, en permettant à leurs joueurs de s'aventurer dans le camp adverse pour mettre plus de pression et ainsi, profiter de quelques possibles erreurs défensives pour marquer. Au fil des minutes, ce sont les joueurs du CRB qui prennent le jeu à leur compte, au moment où les joueurs du Zamalek se défendent tout en essayant de répliquer aux actions des Algérois, pour tenter d'ouvrir la marque.
Mais, la défense et le gardien de but Chaâl veillent bien sur leur cage. Khacef, Meziane et leurs coéquipiers multiplient les rushs, mais, sans pouvoir concrétiser devant une bonne défense, et un bon gardien de but du Zamalek. Mais, cela n'a pas empêché les Algériens de persister en tentant de marquer ce but égalisateur. D'ailleurs, Boussouar se présente, seul face au gardien de but du Zamalek dans les six mètres, tire en force, mais le keeper égyptien dévie la balle hors de son camp (80'). Boussouar rate ainsi le but de l'égalisation.

EN: Hadjam rejoue enfin, un signal fort pour Petkovic

C'EST une nouvelle que les supporters algériens et le staff technique national attendaient avec impatience. Après des mois de galère et une rééducation intensive, Jaouen Hadjam voit enfin le bout du tunnel.
Le latéral gauche a repris du service ce vendredi lors d'une rencontre amicale face à Neuchâtel Xamax, profitant de la trêve du championnat suisse pour tester sa condition physique.
Freiné par une blessure contractée en sélection, le latéral gauche algérien a profité de la trêve du championnat pour retrouver les terrains sous les couleurs du BSC Young Boys. Opposé à Neuchâtel Xamax en match amical, Hadjam est entré en jeu à la 73e minute, se distinguant immédiatement par une passe décisive, symbole d'un retour prometteur. Le défenseur de 23 ans n'avait plus disputé la moindre rencontre officielle depuis le début de l'année 2026. En cause, une blessure survenue lors de la Coupe d'Afrique des nations, où il avait été contraint de quitter prématurément ses coéquipiers lors du match de phase de groupes face au Burkina Faso.
Depuis cet épisode, Hadjam s'est astreint à un long processus de rééducation, multipliant les soins et les efforts pour retrouver l'intégralité de ses moyens physiques. Désormais remis, il pourrait bénéficier d'un temps de jeu progressif d'ici la fin de saison, afin de retrouver son rythme. En ligne de mire, un objectif majeur : convaincre le staff technique de sa pleine capacité à intégrer le groupe en vue de la prochaine Coupe du monde. De son côté, Vladimir Petkovic observe avec attention l'évolution du joueur. Le sélectionneur n'exclut pas une convocation, à condition que le défenseur confirme son retour au plus haut niveau dans les semaines à venir.



Seconde défaite des Vertes devant l'Afrique du Sud

LA SÉLECTION nationale féminine a essuyé une seconde défaite en amical face à son homologue sud-africaine (0 – 2), ce vendredi 17 avril au King Zwelithini Stadium de Durban. Poursuivant son stage en Afrique du Sud dans le cadre de ses préparatifs pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) – Maroc 2026, l'équipe nationale féminine a livré sa seconde rencontre amicale, ce vendredi, face aux Banyana Banyana, qui s'est soldée sur une autre défaite (0 – 2). Les protégées de Farid Benstiti devaient prendre leur petite revanche après leur première sortie mardi face au même adversaire (0 – 1), mais encore une fois, elles sont tombées sur une redoutable équipe sud-africaine qui a réussi à faire la différence en seconde période grâce à Nthabiseng Majiya qui s'est engouffrée dans la défense algérienne à l'issue d'une action collective pour glisser le ballon dans la cage gardée par Yamina Chloé N'Gazi (58e) et Shakira O'Malley qui a profité d'une sortie hasardeuse de la gardienne algérienne sur corner pour doubler la mise, enchainant un contrôle de la poitrine et un lob astucieux (86e). Ces deux rencontres permettront à coup sûr au staff technique et aux coéquipières de Sofia Guellati de tirer tous les bons enseignements en attendant les prochains stages, en juin et juillet, avant d'entamer la compétition prévue du 25 juillet au 16 août prochains.
Les Vertes, qui ont atteint pour la première fois les quarts de finale lors de la précédente édition (2024) disputée l'été dernier au Maroc, ambitionnent de faire mieux avec en ligne de mire une qualification pour la Coupe du monde 2027 au Brésil.

EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 410006000016020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...08.../DH/WA/2026

La Direction de L'hydraulique de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant : **Etude de réhabilitation du réservoir 18.000 El-Harrach prise d'eau.**

Eligibilité des candidats :

-Ayant Un agrément en Hydraulique urbaine, délivré par le Ministère de l'Hydraulique, en cours de validité.

-Ayant réalisé au moins une étude de génie civil d'un ouvrage hydraulique.

-Avec un chiffre d'affaire minimum moyen des années 2022, 2023 et 2024, de : **2.000.000,00 DA** (Justifiés par des bilans visés par les services des impôts).

-Ayant un ingénieur d'état ou Master en génie civil (justifié par diplôme, certificat de travail et attestation Nominative CNAS ou CACOBTPH).

Le cahier des charges remis sur la base de la vérification de l'agrément et il doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet et cela conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n°15.247 de la 16/09/2015portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ère parutiondu présent avis dans la presse contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme De cinq Mille 5000,00 DA auprès de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Alger sise à l'adresse suivante :

D.H/W.A IMMEUBLE PEPINIERE – RN 5 CINQ MAISONS EL-HARRACH ALGER

Le paiement du cahier des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger délivré par la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tèlque la déclaration de candidature l'agrément , registre de commerce, les bilans l'encadrement clé et le matériel prévus pour le projet etc.....(pour la liste détaillée se référer à l'article 10 du cahier des charges).

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA D'ALGER sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres national
N° ...08.../DH/WA/2026 : Etude de réhabilitation du réservoir 18.000 El Harrach prise d'eau.

La durée de préparation des offres est fixée à **(10 jours) à** compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

Date et heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée
jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique des plis en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn.

Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2616013932

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 06 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 408015000034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les quotidiens EL KORA News 01/02/2026 et Le Jeune Indépendant Le 01/02/2026 et des résultat suivantes:

L'Opération	Intitulé du Projet	Entreprise	NIF de L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai	Note Tech.	Classement
Réalisation des évitements d'El Annasser et Belimour en 02 x 02 voies entre Maalig (Cne de Belimour) au PK 8.800 et le CW42N au PK 17+800 (Cne de Bordj El Ghedir) sur 09 KM y compris un ouvrage d'art.	Suivi et Maitrise d'œuvre Des Travaux: Réalisation des évitements d'El Annasser et Belimour en 02 x 02 voies entre Maalig (Cne de Belimour) au PK 8.800 et le CW42N au PK 17+800 (Cne de Bordj El Ghedir) sur 09 KM y compris un ouvrage d'art - Section reliant Maalig (Cne de Belimour) au PK 8.800 Et le PK 13+200 sur 4.4 KM - Section entre PK 13+200 et PK 17+800 sur 4.6 KM - Réalisation d'un pont sur Oued Belimour au PK 10+540.	BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE TRAVAUX PUBLICS CHAGROUNE Bilel - SETIF-	185190201409199	5 800 060.00 DA	/	68	Offre la moin disante- parmi les offres techniques recevables

-Les soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis , pour Prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. et leur communiquer ces résultats par écrit.
-Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première Publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, auprès de la commission sectorielle des marchés publics du Ministère des travaux publics et des infrastructures de base.
-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2616013913

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA D'AZAZGA
COMMUNE D'AZAZGA
NIF N°098415185123231

AVIS D'ANNULATION DU PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE

Le chargé de la gestion des affaires de la commune d'AZAZGA, informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national ouvert

N° 01/2026 de portant intitulé : **Ramassage et de transport des ordures Ménagères au niveau de la commune d'Azazga Année 2026 LOT N° 03: Imlel (pole + village) ; a paru dans les quotidiens, LE JEUNE INDEPENDENT le 23/02/2026 en langue française et اخبار اليوم le 23/02/2026 en langue arabe et la presse électronique DzWatch le 25/02/2026 et بلادي أنفو le 25/02/2026 et BOMOP**

l'annulation la procedure de passation du marche **LOT N° 03: Imlel (pole + village) pour le motif d'intérêt général ; conformément à** l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16.09.2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2616013718

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF N° : 414024000016216

Avis correctif d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au **Concours national restreint n°49/DEP/2025 portant Etude et Suivi pour la réalisation d'une unité de la protection civile au niveau des 1500 LLV, à Sidi Abdallah,** qu'à l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° Pli	BET	Note Technique / 10 pts (1)	Note de prestations / 70 Pts (02)	Note financière Globale / 20 pts (3)	Montant de l'offre DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	NOTE CUMULEE = (1) + (2) + (3)	NIF
04	Gr. « ITQAN »	08	58,42	19,5	5.670.000,00	5.670.000,00	85,92	001139010010274

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance, dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, des résultats de l'évaluation de leurs candidature et leurs offres technique et financière auprès du service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marches publics auprès de la commission des marches de la wilaya d'Alger.

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2616013693

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

DIRECTION DES ACTIVITES CULTURELLES DE LA WILAYA D'ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 001/D.A.C.W.A/ 2026
NIF : 410002000016085

La Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert **Avec exigence de capacités** minimales N° 001/D.A.C.W.A/ 2026 portant :

ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION
ET DE CONSOLIDATION DU PALAIS DJENANE LAKHDAR ET SES ABORDS
- EL MADANIA-

Conformément aux articles 39, 43 et 44 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégations du service public et aux articles 39, 40 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics la participation à cet appel d'offre est pour les entreprises remplissant les conditions suivantes :

L'appel d'offres National ouvert avec une exigence de capacités minimales, s'adresse aux bureaux d'études d'architecture dont les architectes sont inscrits au tableau de l 'ordre des architectes, possédant ou conventionné avec un architecte du Patrimoine, inscrits et qualifiés par le Ministère de la Culture et des arts. Les exigences de capacités minimales s'adressent aux architectes agréés ainsi qu'aux bureaux d'études d'architecture privés et publics, , présentant les capacités suivantes :

1/ Capacités professionnelles :

- Le soumissionnaire doit être Inscrit au tableau national de l'Ordre des Architectes, avec les conditions cité ci-dessous, conformément à L'article 04 décrets exécutifs n° 03-322 du 5 octobre 2003 portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.
- Bureau d'étude public ayant un registre de commerce accompagné de la mise à jour en cours de validité ;

- Avoir un engagement avec un architecte chef de projet dûment qualifié ayant réalisé au moins un projet similaire catégorie B , en qualité d'architecte des monuments et des sites protégés, par le ministère algérien de la Culture et des arts
- Ayant une expérience dans l'exécution des études et suivi de travaux de même nature.

*** Références professionnelles :**

- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonnes exécutions ou PV de réception des études ; délivrés par les maîtres de l'ouvrage publics.
- Le soumissionnaire doit avoir déjà réalisé au moins deux projets (catégorie B)

2/Capacité financière :

- Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2022 – 2023 - 2024) supérieur ou égal à : **3.000.000,00 DA.**

3/Capacité technique :

*** Moyens humains** : dûment justifiés par le diplôme, certificat de qualification, la déclaration **d'affiliation** individuelle à la CNAS ou CASNOS ou par la déclaration annuelle des salaires **(DAS) ou attestation** d'affiliation, relevé de carrière, attestation ou certificat de travail.

4/ Retrait du cahier des charges:

Les Bureaux d'études techniques intéressés peuvent se rapprocher de la **Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger Palais Hussein Dey rue tripoli Thâalibia, Alger** pour le retrait du cahier des charges contre **paiement de 1500 DA** auprès du trésor de la Wilaya d'Alger.

5/ Contenu du dossier de soumission

- L'offre doit comporter **un dossier de candidature**, **une offre technique** et **une offre financière**, (les documents demandés sont mentionné dans l'article 12 du présent cahier des charges)
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insères dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du bureau d'études, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Les offres doivent être accompagnées des pièces visées dans le cahier des charges dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 001/D.A.C.W.A/ 2026
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION
ET DE CONSOLIDATION DU PALAIS DJENANE LAKHDAR ET SES ABORDS
- EL MADANIA-
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est fixée de 30 jours à partir de la première publication dans le BOMOP ou la presse nationale.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres, si ce jour correspond à un jour férié légal, le jour de dépôt et d'ouverture et reporté au jour ouvrable (suivant), à **midi (12h00),** toute offre parvenant au-delà de cette heure, considérée comme heure limite ne sera pas réceptionnée.
- Les offres doivent être déposées au niveau du siège de la **Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger** sis à **Palais Hussein Dey, rue tripoli el Thâalibia. Commune d'Hussein Dey Alger.**
- L'ouverture des plis se fera **le même jour du dépôt à 13h00** et en séance publique.
- Les offres resteront valables et les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée du marché.
- Toute offre ne répondant pas aux conditions du cahier des charges sera irrévocablement rejetée.

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2616013919

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE GUELMA
NIF : 097516019046324
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°...../D.H. Gu/2026

La Direction de l'hydraulique de la wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres avec des exigences de capacités minimales pour :

"Achèvement des travaux de la réalisation du réseau d'AEP de la Mechtat de Guerguara Commune de Medjez Sfa "

Le présent cahier des charges s'adresse à toutes les entreprises seules (publiques ou privées) disposant des capacités minimales :
Possédant un certificat de qualification et classification professionnelles en activité principale hydraulique catégorie trois (03) ou plus.
Ayant réalisé dans les dix (10) dernière années au moins un projet : «Alimentation ou réalisation
ou renforcement ou rénovation ou extension du réseau d'AEP».
Ces références doivent être justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage.
-Tous les soumissionnaires ayant un plan de charge de deux (02) projets et plus avec la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Guelma non réceptionnés provisoirement seront écartés lors de l'évaluation.

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE GUELMA
Boulevard Souidani Boudjemaa à Guelma.

- Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivants.

- Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie, paraphée et signée.
- La déclaration de probité dûment remplie, paraphée et signée.
- Le statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, des candidats ou le cas échéant.
- Certificat de qualification et de classification professionnelles en hydraulique comme activité principale) catégorie Trois (03) ou plus.
- Bilans des trois dernières années dûment visés par les services des impôts et les références bancaires de l'année en cours.
- Liste des moyens humains destinés au projet, datée, paraphée et signée, et elle doit être justifiée Pour l'encadrement par les copies des (Diplôme + Attestations d'affiliation individuelles CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis ou contrat (CID ou DAIP)) pour les entreprises privées et pour les entreprises publiques.

Pour les ouvriers, ils doivent présenter des attestations d'affiliation individuelles CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- Liste des moyens matériels destinés au projet datée, paraphée et signée avec des pièces justificatives par

Pour le matériel roulant : Cartes grises ou cartes jaunes ou récépissé de déclaration de mise en circulation provisoire en cours de validité et qui porte le nom de l'entreprise.). Accompagnée par un certificat d'assurance valide durant l'année en cours pour le matériel roulant.

Pour le matériel non roulant : procès-verbal d'évaluation des commissaires priseur ou huissier de justice ou expert du matériel roulant et non roulant en cour de validité (ne dépasse pas une année le jour d'ouverture des plis) ou facture d'achat.

- Copies des attestations de bonne exécution (attestations de bonne exécution à l'appui fournies par les Maîtres de l'ouvrage pour les projets réalisés)
- Extrait du casier du judiciaire s'il porte une mention autre que "Néant" accompagné du jugement

2-L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Le mémoire technique justificatif dûment rempli, paraphé et signé.
- Planning et délai de réalisation (inscrit dans la déclaration à souscrire).
- Le cahier des charges remplie et signé, doit être porté à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté»

3-L'offre financière contient :

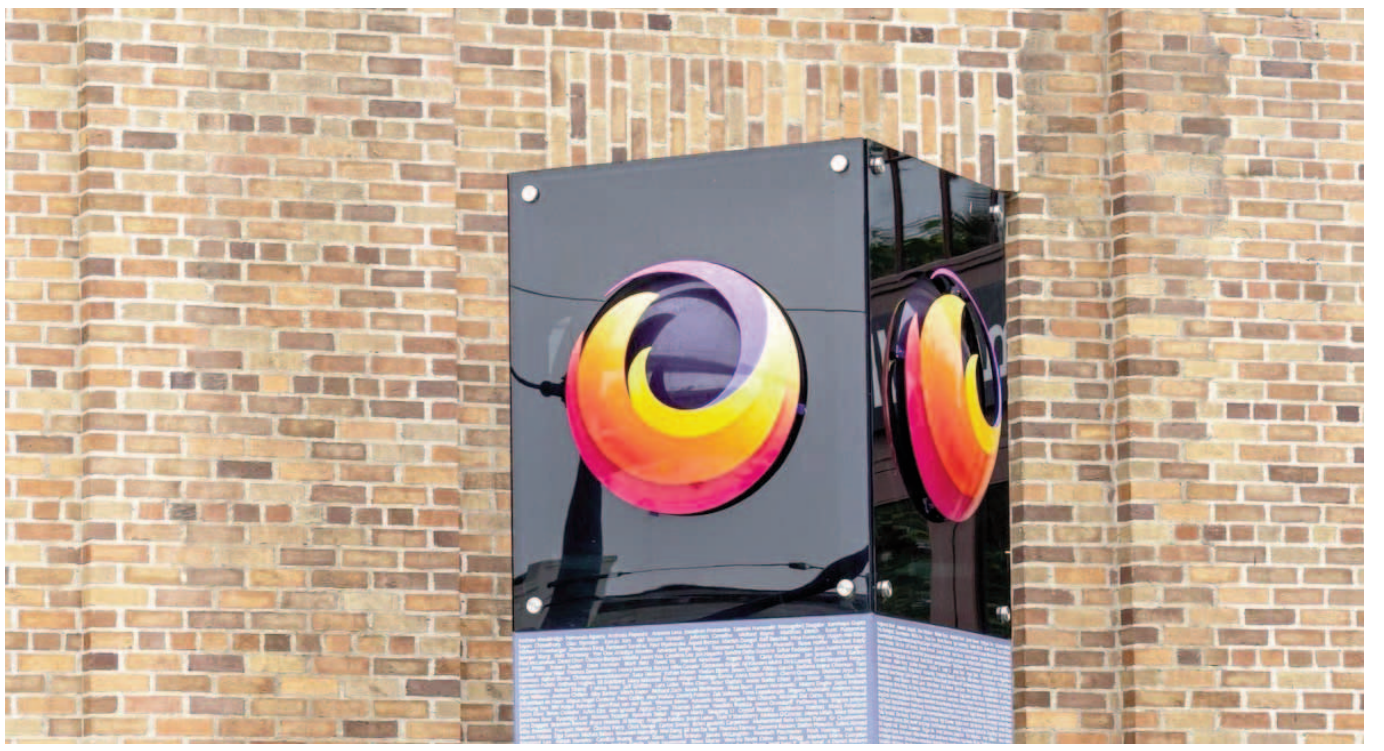
- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaire (BPU) dûment rempli et signé
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention
«Dossier de candidature», « offre technique » ou « offre financière », pour chaque lot séparé.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.....».
« »
La durée de préparation des offres est fixée à 10 (dix) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou le portail des marchés publics ou la presse électronique.
Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Guelma - Boulevard Souidani Boudjemaa à Guelma à Dix (10) heures 00 mm le dernier jour de la durée de préparation des offres et aucune offre ne sera réceptionnée par le service contractant avant cette date.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Conformément à l'article 160-161-162 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
L'ouverture des plis «dossier de candidature et offre technique et financière» se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister à dix Heures trente (10h30 mn) à la même adresse citée ci-dessus.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois et dix (10) jours à compter de la date de dépôt des offres.

***Le Jeune Indépendant* du 19/04/2026 /ANEP N° 2623002889**

La nouvelle version de Firefox va améliorer le streaming vidéo

Mozilla déploie Firefox 147 avec plusieurs améliorations notables. Au programme : une accélération matérielle optimisée pour les GPU AMD, un mode Picture-in-Picture qui s'active automatiquement, et le protocole Safe Browsing V5 pour renforcer la sécurité.



Firefox continue d'évoluer, loin du tumulte des navigateurs Chromium. Cette version 147, disponible depuis le 7 janvier, apporte son lot d'optimisations, sans pour autant révolutionner l'expérience utilisateur.

De meilleures performances pour les GPU AMD

La principale nouveauté concerne les possesseurs de GPU AMD. Mozilla active désormais le zero-copy playback pour le décodage vidéo matériel, une technique qui évite les copies mémoire inutiles lors de la lecture de contenus. Concrètement, les vidéos HD et 4K devraient être plus fluides, avec une consommation processeur réduite. Cette optimisation place enfin AMD au même niveau qu'Intel et NVIDIA, lesquels bénéficiaient déjà de ce traitement.

Autre ajout notable : le support des Compression Dictionaries, un standard défini dans la norme RFC 9842 de l'IETF. Cette technologie permet aux sites web de réutiliser des dictionnaires de compression partagés, afin de réduire le volume de données transférées. Les gains sont particulièrement sensibles sur les connexions limitées en bande passante.

Sur macOS, WebGPU est maintenant activé par défaut sur tous les processeurs Apple Silicon, quelle que soit la version du système d'exploitation. Cette API permet aux applications web d'exploiter directement la puissance du GPU pour des tâches graphiques avancées, comme le rendu 3D ou les calculs parallèles.

Enfin un mode PiP par défaut

Firefox 147 officialise une fonction expérimentale testée dans Firefox Labs : l'ouverture automatique du mode Picture-in-Picture. Lorsqu'une vidéo est en cours de lecture et que vous basculez vers un autre onglet, Firefox peut désormais créer automatiquement une fenêtre flottante pour poursuivre la lecture. Cette option, développée par le contributeur bénévole Daniele Ferla, est à activer manuellement dans les paramètres.

firefox

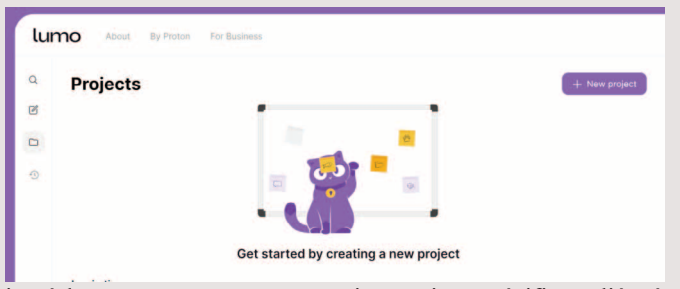
Côté sécurité, Mozilla migre vers le protocole Safe Browsing V5, et abandonne progressivement la version 4. Ce nouveau protocole fonctionne avec des listes locales, limitant ainsi les requêtes réseau tout en maintenant la protection contre les sites malveillants et de phishing. Sur Android, l'isolation de site (Site Isolation) est maintenant activée par défaut, comme sur la version bureau.

Les utilisateurs Linux sous GNOME avec le gestionnaire de fenêtres Mutter profiteront d'un rendu plus précis sur les écrans avec mise à l'échelle fractionnelle (125%, 150%, etc.). Firefox aligne désormais mieux ses éléments graphiques à la grille de pixels réelle.

Cela devrait permettre d'éliminer les zones floues. Firefox 147 prend également en charge la spécification XDG Base Directory de Freedesktop.org. En clair, Firefox respecte désormais les emplacements standard où Linux stocke les fichiers de configuration et les données utilisateur, au lieu de créer ses propres dossiers à des endroits non conventionnels.

Notons également qu'une interface dédiée à la personnalisation des raccourcis clavier fait son apparition via l'adresse about:keyboard.

Avec Projets, l'IA de Proton s'inspire de Perplexity et ChatGPT



PROTON rattrape progressivement son retard en matière d'intelligence artificielle et dévoile aujourd'hui une nouvelle version de son chatbot Lumo. En version 1.3, ce dernier introduit la notion de “Projets” chiffrés, lesquels regroupent les conversations et les fichiers autour d’un même sujet.

Lumo n’est plus seulement une fenêtre de chat IA isolée. Cette nouvelle version cherche à coller au quotidien des utilisateurs en gardant le fil sur des dossiers qui s’étalent dans le temps, tout en restant fidèle à la promesse de confidentialité de l’écosystème Proton.

Lumo s'enrichit pour des projets à long terme

Proton présentait déjà Lumo comme un chatbot IA européen misant sur le chiffrement zéro-accès et un routage intelligent entre plusieurs modèles open source. Plus récemment, la mise à jour 1.2 ajoutait un mode sombre et la personnalisation du style d’écriture. Lumo 1.3 pousse désormais cette logique un cran plus loin avec Projets.

Concrètement, un Projet est un espace de travail dédié, chiffré, dans lequel l’utilisateur regroupe ses discussions avec Lumo, ses fichiers et des instructions spécifiques liées à une tâche ou à un objectif précis. Il peut s’agir d’un rapport stratégique, d’un mémoire universitaire ou d’un plan personnel pour 2026.

Plutôt que de repartir de zéro à chaque nouvelle question, l’IA conserve tout le contexte du projet et reprend la conversation là où elle s’est arrêtée. Inutile, donc, de répéter en boucle les mêmes consignes ; d'emblée les échanges sont donc bien plus efficaces.

Chaque projet dispose de ses propres directives : ton souhaité, priorités, informations sur un client ou un dossier…. Lumo adapte alors ses réponses à ce cadre, sans mélanger les sujets d’un projet à l’autre.

Proton précise que ces espaces restent chiffrés de bout en bout. L’intégration avec Proton Drive permet de lier facilement dossiers et documents stockés dans le cloud chiffré, que Lumo peut ensuite analyser ou résumer tout en respectant ce contexte.

Les Projets sont disponibles pour tous les utilisateurs de Lumo, avec une limite d’un seul pour les comptes gratuits. Ceux qui gèrent plusieurs flux de travail peuvent passer à Lumo Plus, inclus dans Proton For Business, pour débloquer un nombre illimité d'espaces, bénéficier de temps de réponse plus courts, de discussions illimitées et de l’accès aux modèles d’IA les plus avancés.

OpenAI veut détrôner Apple avec son ancien designer : voici les écouteurs futuristes qui veulent tuer les AirPod



OPENAI travaille en secret sur le développement de ses propres objets connectés. Un informateur a partagé de nouveaux détails à ce sujet.

L'an passé, OpenAI a racheté la start-up de Jony Ive, l'ex-designer star d'Apple pour la coquette somme de 6 milliards de dollars. La firme a, en effet, l'ambition d'innover dans le domaine des objets connectés, pour faciliter les interactions avec son IA, ChatGPT, et bien plus encore.

S'il se murmure que le dispositif pourrait bien être un collier ou un stylo, il semblerait que l'entreprise prépare, contre toute attente, des écouteurs.

OpenAI à l'assaut des AirPod d'Apple

Le mois dernier, l'informateur Smart Pikachu a partagé sur X.com quelques informations sur le projet d'objet connecté d'OpenAI. Portant le nom de code « Gumdrop », il concernait la fabrication d'un stylo ou d'un appareil audio transportable.

La piste se précise aujourd'hui : dans une nouvelle publication, Smart Pikachu a confirmé que la firme travaillait sur « un produit audio spécial destiné à remplacer les Airpod, dont le nom de code interne est « Sweetpea ». » Les écouteurs, qui auraient la forme de pilules à placer derrière l'oreille, seraient stockés dans un boîtier métallique en forme d'oeuf.

L'informateur a aussi apporté quelques précisions concernant le processeur principal : il s'agirait d'« une puce de type smartphone 2 nm (Exynos étant la plus plébiscitée). »

L'objectif de ce dispositif personnalisé serait notamment de « remplacer les actions de l'iPhone en commandant Siri ». »

Un lancement prévu pour l'automne ?

Mais ce n'est pas tout. Si l'on en croit Smart Pikachu, il n'y aurait pas 1 mais 5 objets connectés dans les tuyaux : le fabricant Foxconn a, en effet, été chargé de produire « un total de 5 appareils d'ici le quatrième trimestre 2028. » Si le stylo évoqué précédemment est toujours d'actualité, un « appareil de type domestique » serait aussi en préparation.

Quoi qu'il en soit, les écouteurs conçus pour détrôner les Airpod devraient sortir en priorité, et ce, dès septembre prochain. OpenAI a prévu de lancer 40 à 50 millions d'unité lors de la première année de commercialisation de ce produit.

Quant au prix, il faudra se préparer à économiser un peu : l'informateur indique, en effet, que « le coût des composants devrait être très élevé, car les matériaux et les composants sont similaires à ceux d'un téléphone, mais les fonctionnalités de l'appareil seraient plus performantes. »

On attend avec impatience qu'OpenAI confirme ces bruits de couloir et en dise plus sur ses projets.

Meta Llama 3.3, avec un peu plus de réflexion à l'intérieur…

Meta ne cesse de peaufiner son LLM « LLama 3 », le mètre étalon des modèles dits « ouverts » avec des itérations qui se succèdent à grande vitesse. La version « 3.3 » améliore significativement les capacités de raisonnement du modèle.



Les acteurs majeurs de l'IA semblent rencontrer de grandes difficultés à continuer de faire monter à l'échelle leurs très grands modèles. Alors, en attendant de trouver l'étincelle technologique qui bridera le plafond atteint, ils cherchent à peaufiner les algorithmes existants afin d'améliorer les capacités de raisonnement des modèles. On l'a vu avec Anthropic et la dernière itération de son « Claude 3.5 Sonnet », avec Google et l'annonce de « Gemini 2.0 » et bien évidemment avec Open et ses nouveaux modèles « o1 ». Et Microsoft a démontré avec Phi-4 que les capacités de raisonnement pouvaient aussi se décliner sur les SLM, les petits modèles IA.

Meta semble emprunter la même voie avec sa famille de modèles « Llama ». L'éditeur vient d'officialiser « Llama 3.3 70B Instruct », un modèle de langage multilingue qui se distingue par son architecture « transformer » optimisée, sa capacité à être personnalisé par les entreprises et sa fenêtre de contexte étendue à 128 000 tokens.

LLama 3.3 70B demeure un modèle textuel uniquement, supportant l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'hindi et de thaïlandais. L'architecture du modèle, qui comprend 70 milliards de paramètres, intègre une innovation technique majeure avec l'Attention à Requêtes Groupées (GQA – Grouped-Query Attention). Selon Meta, cette approche améliore considérablement l'efficacité computationnelle et la scalabilité du système.

Les performances de Llama 3.3 présentent un gain notable sur les itérations précédentes. Le modèle atteint notamment une précision de 50,5% sur le benchmark GPQA pour le raisonnement, et excelle dans la génération de code avec un score de 88,4% au test HumanEval.

Meta a accordé une attention particulière à la sécurité dans le développement de Llama 3.3, en implémentant des stratégies robustes de refus pour les requêtes potentiellement dangereuses. Le modèle est disponible sous la licence communautaire Llama 3.3, avec des points de contrôle hébergés sur Hugging Face, permettant aux développeurs d'exploiter des versions quantifiées pour optimiser les ressources matérielles.

Au chapitre des bonnes initiatives, Meta fait preuve d'une certaine transparence « durable » en précisant que le modèle a été entraîné sur l'un de ses clusters maison à partir d'un ensemble de données composé de 15 000 milliards de tokens, a nécessité 7 millions d'heures de calcul GPU sur des cartes GPU NVidia H100-80GB et engendré 2.040 tonnes d'émission de CO2 malgré l'usage de 100% d'énergie renouvelable, des émissions compensées par les efforts parallèles de Meta pour rester au final sur de la neutralité carbone.

On rappellera néanmoins que, même si Meta n'est pas d'accord, son modèle LLama 3.3 « ouvert » n'est pas considéré comme un modèle « open source » selon la définition officielle de l'OSI.

LLama 3.3 va rapidement se retrouver déployer sur à peu près toutes les plateformes IA du marché mais les modèles sont déjà sur Hugging Face : meta-llama/Llama-3.3-70B-Instruct · Hugging Face.

Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google



HORIZON OS de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

En avril dernier, Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.

L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR.

Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée. Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.

La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :

– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée
– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif
– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives

Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles.

Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro.

Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.

Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.

Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

14 ans avant le naufrage du Titanic, un écrivain avait tout prédit !



« Le naufrage du Titan » est un roman écrit par Morgan Robertson et publié en 1898 sous le nom de « Futility ». Le roman parle du plus grand paquebot de son époque qui a sombré dans l'Atlantique après avoir heurté un iceberg. En plus d'avoir le même résultat avec le Titanic (percuter un iceberg, le naufrage, la ressemblance des noms « Titan » et « Titanic »), il y avait d'autres similitudes étranges. Le Titan et le Titanic mesuraient tous les deux plus de 800 pieds de long, ils ont tous les deux été connus comme «insubmersible», ils ont sombré dans l'Atlantique Nord, les deux navires embarquaient 3000 passagers et ils n'avaient pas assez de canots de sauvetage pour sauver tout le monde.

Les Américains peuvent légalement acheter un fusil AR-15 avant de pouvoir acheter de la bière !



C'est tout simplement parce que les Américains doivent avoir 21 ans avant de pouvoir légalement acheter de l'alcool. Mais dans la plupart des États, ils peuvent acheter un fusil d'assaut de style militaire AR-15 à partir de 18 ans.Acheter ce type d'armes est plus facile aux USA que d'acheter une arme de poing, en effet, la loi fédérale a des exigences d'âge plus strictes pour l'achat d'armes de poing que pour les fusils de style militaire qui sont devenus l'arme de choix pour les fusillades de masse les plus meurtrières des Etats-Unis.
À quelques exceptions près, les Américains doivent avoir 21 ans pour acheter une arme de poing auprès d'un distributeur autorisé.

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer

Les bébés jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer.
C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



L'initiative est en place depuis plusieurs semaines, alors qu'une précarité constante en Argentine s'est installée depuis l'arrivée au pouvoir de Javier Milei, en 2023. Diego Maradona, décédé en 2020, avait lui-même grandi dans la pauvreté en banlieue de Buenos Aires, avant de devenir le footballeur starifié que l'on connaît.

« Je crois que Diego serait super content » : dans la maison natale de Maradona, des repas sont distribués gratuitement

Diego Maradona serait ravi, assurent-ils : la maison natale du légendaire footballeur argentin, dans un quartier déshérité de la grande banlieue de Buenos Aires, est devenue ces dernières semaines le lieu d'une soupe populaire, dans un contexte de pauvreté tenace en Argentine.
Villa Fiorito, à près d'une heure du centre de la capitale, est un faubourg comme tant d'autres de sa grande périphérie : de l'habitat en dur, mais des maisons comme en perpétuelle construction, et la plupart des rues en terre battue. « J'ai grandi dans un quartier privé : privé d'eau, privé d'asphalte, privé de tout », avait coutume de dire Maradona à propos du lieu de son enfance, en référence ironique aux « country », ces luxueux lotissements résidentiels privés et fermés.
Villa Fiorito, plus de 50 000 habitants, est la « ville de D10S » (jeu de mots sur « Dieu » - « Dios » en espagnol - et « N°10 », le numéro que portait le joueur sur le terrain) comme le clame une des innombrables fresques murales évoquant la vie du « Pibe de Oro », mort à 60 ans en 2020. Mais toujours dans les cœurs, et de nouveau dans l'actualité : mardi 14 avril 2026, débute le procès de sept professionnels de santé, pour potentielles négligences fatales lorsqu'ils entouraient Maradona, alors en convalescence post-opératoire.

« ON N'ARRIVE PAS À BOUCLER LES FINS DE MOIS »

S'il était en vie, « Diego dirait qu'il y a beaucoup de faim, qu'il faut aider. Il y a beaucoup de besoins, trop de besoins », confie à l'AFP Diego Gavilan, venu chercher un repas devant la maison de Maradona. « J'ai commencé à venir aux soupes populaires à partir du changement de gouvernement. Il y a davantage de pauvreté », assure ce collecteur-recycleur de cartons et métaux. Avec les importations facilitées depuis l'arrivée au pouvoir de Javier Milei fin 2023, « ça paie moins pour les métaux, les cartons. Et on n'arrive pas à boucler les fins de mois ».
Malgré des chiffres officiels faisant état d'une pauvreté en baisse, nombre d'indicateurs sociaux - notamment l'accès aux soupes populaires - attestent en Argentine d'une précarité constante, et d'un appauvrissement de la classe moyenne et moyenne basse. Sur la petite cour de terre battue devant la maison natale du 523, rue Azamor, déclarée « lieu historique national », Maria Torres tient la marmite géante où mijote un ragoût de morceaux de poulet, servis avec du riz.

« IL SERAIT SUPER CONTENT QUE ÇA SE PASSE ICI »

« C'est quelque chose d'incroyable dans le quartier : venir à la maison de Diego chercher une assiette de nourriture, qui l'aurait imaginé ? », s'étonne cette femme, adossée à une fresque montrant Diego Maradona et ses parents. « Je crois qu'il serait super content que ça se passe ici, là où il est né », estime-t-elle.

La blague du 1er avril devient réalité: IKEA va créer des sucettes au goût de boulette de viande

Le 1er avril, Ikea avait annoncé le lancement d'une sucette au goût de ses célèbres boulettes de viande, en collaboration avec Chupa Chups. Un "canular" qui finalement va devenir réalité, puisqu'une édition limitée sera officiellement lancée dès juin dans des centaines de magasins IKEA, dont les belges.



UNE SUCETTE
au goût fidèle de boulettes de viande aux airelles: voici l'étrange idée présentée par IKEA en début de mois. Nombreux sont les internautes à avoir repéré le poisson d'avril, sauf que l'entreprise suédoise révèle ce mercredi qu'il ne s'agit pas (plus) d'une blague.
Près d'un million d'exemplaires de ces sucettes pour le moins originales seront distribuées à partir de juin, et ce gratuitement, dans les magasins de la chaîne.
Selon le groupe Ingka, la plus grande société holding franchisée IKEA, ce lancement répond à la curiosité du public pour la "blague" du 1er avril dernier. Ce partenariat s'inscrit également dans la stratégie d'IKEA, qui met l'accent sur "le rôle important joué par la nourriture dans des moments de partage et de joie au quotidien". Une étude de la chaîne de magasins établit ainsi que 46% des clients aiment les sucreries, et que 29% apprécient "découvrir de nouveaux aliments et de nouvelles cuisines", d'où l'idée de répondre à cette demande.
"Les clients peuvent se renseigner auprès de leur magasin IKEA et suivre IKEA sur les réseaux sociaux pour obtenir plus d'informations sur les moments de dégustation", précise l'entreprise suédoise.

The Shift Project : la neutralité carbone en 2050 en 20 chantiers ?

Créé en 2010 et présidé par l'ingénieur et consultant Jean-Marc Jancovici, The Shift Project est un groupe de réflexion qui s'attache à placer les enjeux de décarbonation au cœur du débat public. Ce mardi 14 avril, il dévoile son nouveau plan pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, articulé autour de 20 chantiers.



The Shift Project a publié mardi son "plan robuste pour l'économie française", qui développe 20 "chantiers" grâce auxquels la France peut atteindre une neutralité carbone en 2050, selon le centre de réflexion.

Pour une décarbonation efficace, tous les secteurs sont visés

"Il y a 20 chantiers incontournables si on veut réussir la décarbonation de la France et il y a un certain nombre de conditions à aligner pour la réussir", a affirmé Clément Caudron, chef de projet "Stratégie de transition robuste" lors d'une conférence de presse.
The Shift Project a identifié ces axes de progression dans 6 secteurs : les transports (déployer massivement le vélo, étendre les transports en commun, relancer le fret ferroviaire…), le logement (rénover les logements et déployer les pompes à chaleur), le numérique (maîtriser le déploiement de centres de données), l'industrie (produire de l'acier bas carbone en France, capter, stocker et valoriser le CO_2…), l'énergie (prolonger et relancer le nucléaire, déployer l'éolien et le photovoltaïque…) et l'agriculture (préserver les puits de carbone, transformer les systèmes d'élevage…).

Se préparer à tous les scénarios grâce au Shift Project

Pour chaque chantier, plusieurs scénarios ont été élaborés : réussite haute, intermédiaire ou basse. Par exemple, pour le nucléaire, la version ambitieuse est d'avoir 14 nouveaux EPR2 d'ici 2050, celle intermédiaire est d'en construire 6 et la version basse est d'en avoir zéro.
Si tous les axes de progression atteignent les objectifs ambitieux, la neutralité carbone devient une réalité en France à l'horizon 2050.
"On a très peu de marges, on ne peut pas se permettre de faire l'impasse sur tel ou tel chantier (… On a pris trop de retard sur la décarbonation, il faut tout accélérer en même temps", selon Nicolas Raillard, responsable de la coordination des projets, qui entend influencer les débats pendant la campagne présidentielle.

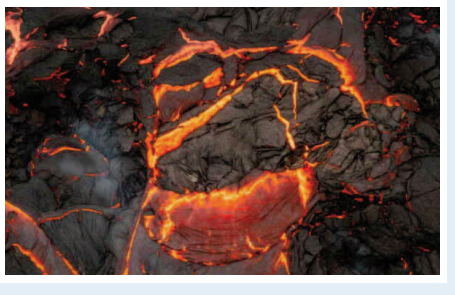
Le succès des différents chantiers de décarbonation "dépend de conditions clés" selon The Shift Project, "dont la réalisation reste incertaine et la maîtrise totale ne peut être garantie" : construction des infrastructures, innovation technologique, rythmes industriels, recrutement et formation, évolution des usages et conditions agronomiques et sylvicoles.
Le rapport sera suivi d'autres plus sectoriels sur la santé, l'emploi, le fret et l'industrie et par la publication d'un livre en octobre.

Le mystère du "plomb manquant" dans la croûte terrestre aurait (enfin) été résolu par la science

POUR retracer l'histoire de la planète, les chercheurs s'appuient sur les différentes formes du plomb. Mais ce métal présente une répartition inattendue dans la Terre. Un mystère qui pourrait aujourd'hui livrer ses secrets.
Un mystère en phase d'être résolu ? Pour comprendre l'histoire géologique de la Terre, essentielle pour retracer la formation de la planète et l'évolution de ses couches internes, les scientifiques se basent notamment sur les différentes formes de plomb.
Pourtant, une énigme persiste depuis des décennies : "la Terre est dépourvue d'une quantité considérable de plomb qui devrait se trouver dans sa croûte terrestre, et personne ne sait où il est passé", constate une équipe de chercheurs de l'Université technologique de Nanyang, en Chine. Dans leurs travaux, publiés dans la revue Nature Communications, les chercheurs ont étudié le comportement du plomb lorsqu'il est soumis à des pressions extrêmes, comparables à celles de l'intérieur de la Terre. Ils ont alors constaté que, dans ces conditions, le plomb adopte des propriétés qui pourraient expliquer sa disparition apparente de la croûte terrestre. Selon eux, "le plomb pourrait être piégé profondément dans le manteau ou même avoir migré vers le noyau terrestre", ce qui le rendrait inaccessible aux observations directes.

Quelles sont les différentes formes du plomb ?

Pour comprendre ces travaux, rappelons



que le plomb présente différentes formes, appelées isotopes, utilisées pour décrypter l'histoire géologique de la planète. Comme le rappellent les chercheurs, "ils permettent de dater les roches et de retracer les mouvements de matière entre la croûte, le manteau et le noyau terrestre".

Le plomb existe sous quatre formes principales :

les isotopes 206, 207, 208. Ils sont dits "radiogéniques", car ils proviennent de la désintégration radioactive de l'uranium ou du thorium. "Cette désintégration implique la fragmentation des atomes de ces éléments et l'émission progressive de radiations qui les transforment en atomes de plomb", précisent-ils.
l'isotope 204 qui constitue une forme dite "originelle" du plomb. Contrairement aux autres isotopes, il existe depuis la formation de la Terre et ne provient pas de la désintégration radioactive. C'est précisément cet isotope qui intrigue particulièrement les scientifiques.

Qu'est-ce que la désintégration radioactive ?

La désintégration radioactive se produit à un rythme constant et peut ainsi servir "d'horloge géologique".
Elle permet aux scientifiques de déterminer l'âge des roches en comparant la proportion de plomb issu de la désintégration radioactive à celle du plomb présent à l'origine.
Une roche récente contient surtout du plomb originel, tandis qu'une roche ancienne contient davantage de plomb radiogénique formé par désintégration radioactive.

Pourquoi le plomb "originel" est rarement présent ?

Les chercheurs ont reproduit en laboratoire les conditions extrêmes du centre de la Terre. Ils ont soumis des échantillons à des pressions et des températures très élevées. Cela a permis d'observer le comportement du plomb.
Les chercheurs ont constaté que "sous des pressions extrêmes, le plomb adopte des structures et des propriétés différentes de celles observées en surface". Selon les auteurs, cela pourrait profondément modifier sa répartition dans la planète.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les céphalées en grappe, plus communément appelées " algies vasculaires de la face ", se traduisent par une douleur de la face unilatérale très intense, insoutenable. Le point sur les symptômes, les causes, le diagnostic et les traitements

BIEN-ÊTRE



Céphalée en grappe : Symptômes, cause, une migraine ?

DÉFINITION : qu'appelle-t-on une céphalée en grappe ?
Les céphalées en grappe, ou "céphalées suicidaires", sont des céphalées primaires extrêmement invalidantes. Elles se caractérisent par la répétition de maux de tête douloureux et très intenses, qui surviennent de manière très rapprochée, d'où le terme "en grappe". Cette douleur aiguë est généralement localisée d'un seul côté du visage, le plus souvent au niveau de la tempe ou de l'œil. "Dans le milieu médical, on parle plutôt d'algie vasculaire de la face. Ce mal de tête, qui constitue la maladie en elle-même et ne révèle pas une pathologie sous-jacente, est considéré comme l'une des pires douleurs que le corps humain puisse ressentir. Des études ont montré que la douleur provoquée par l'algie vasculaire de la face était pire que celle d'une fracture ouverte ou d'un accouchement sans péridurale".

Mal de tête (céphalées) : causes, comment le soulager ?
Des milliers de personnes souffrent régulièrement de maux de tête ou céphalées. Plus ou moins intenses, de durée variable, ces douleurs peuvent être très handicapantes au quotidien.

Est-ce différent d'une migraine ?
Les crises des céphalées en grappe se différencient de la migraine en ce sens qu'elles se situent toujours du même côté dans l'immense majorité des cas, alors que la migraine change le plus souvent de côté d'une crise à l'autre. Les crises sont courtes (15 minutes à 3 heures) et se caractérisent par une intensité extrême. "Les céphalées en grappe surviennent une ou plusieurs fois par jour, souvent à horaires fixes, sur des périodes données, essentiellement au printemps et à l'automne. Elles s'arrêtent spontanément quelques semaines plus tard. Plusieurs mois voire plusieurs années peuvent s'écouler avant la prochaine crise. On estime que 80% des formes sont épisodiques et qu'il n'y a pas de rémission dans 20% des cas", développe la neurologue.

Migraine : que faire pour la soulager ?
La migraine est une pathologie neurologique qui se caractérise par une douleur lancinante, des nausées ou de la fatigue visuelle. Le point sur les symptômes, les différences avec un simple mal de tête, la durée, les meilleurs traitements pour la soulager avec le Dr Antoine Moulonguet, neurologue.

Quels sont les symptômes d'une céphalée en grappe ?
Une céphalée en grappe se traduit par une douleur aiguë de la tempe ou autour de l'œil, d'un seul côté du visage. Cette crise s'accompagne de signes dysautonomiques (paupière qui tombe, œil rouge et larmoyant, congestion ou écoulement nasal). "A ces symptômes s'associe souvent une agitation psychomotrice : le sujet en crise a du mal à rester immobile, il ne trouve pas la bonne position pour apaiser sa douleur", ajoute la spécialiste. 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs

Quelles sont les causes possibles d'une céphalée en grappe ?
Les causes d'une céphalée en grappe restent mal connues. Outre une prédisposition génétique, cette affection serait en lien avec le tabagisme puisque 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs. Les céphalées en grappe sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme et débutent souvent entre 30 et 40 ans.
Comment pose-t-on le diagnostic d'une céphalée en grappe ?
Le diagnostic est clinique. Il repose sur l'interrogatoire du patient car il consulte le plus souvent en dehors des crises. Ce qu'il va décrire est très évocateur, notamment sur la chronologie des crises. Une imagerie cérébrale est réalisée de manière systématique pour s'assurer qu'il n'y a pas une anomalie au niveau du cerveau qui pourrait mimer cette pathologie.

Quel traitement pour soigner une céphalée en grappe ?
Aucun traitement ne permet de guérir complètement la pathologie. Il existe deux médicaments principaux qui sont administrés au moment des crises pour réduire leur durée et leur intensité :
► Le Triptan, une substance antimigraineuse injectable en sous-cutané qui a une action vasoconstrictrice, c'est-à-dire qui va resserrer les vaisseaux sanguins. C'est le traitement de première intention chez les patients qui n'ont pas de problèmes cardiovasculaires.
► L'oxygénothérapie par voie nasale : le patient prend de l'oxygène à fort débit avec un masque haute concentration pendant une durée de 20 à 30 minutes.
En complément, des traitements de fond peuvent être administrés au patient en période de crises pour essayer de réduire leur fréquence.

Arthrose à l'épaule : symptômes, cause, que faire ?



UNE DOULEUR à l'épaule peut être un signe d'arthrose aussi appelée "omarthrose" quand elle touche cette zone du bras. Quels sont ses symptômes ? Quelles solutions pour soigner et soulager les douleurs ? Le sport (dont la musculation) est-il possible ?
Vous avez des douleurs à l'épaule qui persistent ? Il s'agit peut-être d'arthrose c'est-à-dire d'une usure du cartilage de l'articulation. Une radio confirmera le diagnostic. "La pathologie de la coiffe des tendons est reconnue comme une maladie professionnelle. L'usure de l'articulation due à des facteurs professionnels est plus compliquée à démontrer" indique le Dr Éric Noël. Quels sont les symptômes d'une arthrose à l'épaule ? Quelles sont les causes ?

Définition : c'est quoi l'arthrose de l'épaule ?
"L'arthrose de l'épaule est une usure du cartilage sur les deux faces de l'articulation : la tête de l'humérus et la glène de l'omoplate" indique le Dr Éric Noël, rhumatologue à Lyon. Il existe deux grands types d'arthrose de l'épaule : l'omarthrose centrée et l'omarthrose excentrée qui fait suite à une ancienne rupture de la coiffe des rotateurs (groupes de tendons s'insérant sur la tête de l'humérus). L'arthrose de l'épaule concerne en général des personnes d'au moins 50 ans, et est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

Arthrose : quels sont les symptômes et comment la soulager ?
Caractérisée par une usure prématurée du cartilage de l'articulation, l'arthrose concerne 9 à 10 millions de personnes en France. Aux genoux, aux cervicales, à la hanche ou encore aux doigts, l'arthrose a des symptômes typiques et de nombreux traitements pour soulager ses douleurs.

Quelles sont les causes de l'arthrose à l'épaule ?
L'omarthrose excentrée est "une arthrose qui fait suite à une rupture des tendons de la coiffe des rotateurs" indique le Dr Éric Noël. "Lorsque les tendons sont déchirés, le cartilage s'abîme" explique-t-il. L'omarthrose centrée survient sur des tendons normaux mais avec une usure de l'articulation comme c'est le cas pour l'arthrose d'autres articulations comme le genou ou la cheville. "Cette usure peut être favorisée par des traumatismes (fractures), par des activités qui sollicitent beaucoup l'épaule, un terrain génétique voire une anomalie de l'orientation de l'omoplate qui favorise l'usure précoce du cartilage " décrit le rhumatologue.

Rupture de la coiffe des rotateurs : causes et traitements
La rupture de la coiffe des rotateurs est une rupture d'un ou plusieurs tendons des muscles situés au niveau de l'épaule qui servent à initier le mouvement. Elle peut survenir soit par l'usure des tendons due à des gestes quotidiens répétitifs soit faire suite à un traumatisme. Symptômes et traitements.
Quels sont les symptômes de l'arthrose de l'épaule ?
L'arthrose de l'épaule se signale par des douleurs au niveau de l'articulation, d'abord à l'effort puis de manière constante, y compris la nuit. La force peut être diminuée. "Lorsque l'arthrose est évoluée, l'épaule est moins mobile comme toute articulation avec de l'arthrose

Quels sports en cas d'arthrose de l'épaule ?
"Les sports recommandés ou déconseillés dépendent du type de douleur, de la mobilité de l'épaule et de l'état des tendons " indique le Dr Éric Noël. Lorsque l'épaule est enraidie et/ou les tendons abîmés, les sports nécessitant d'avoir les bras en l'air ou un port de charge sont déconseillés (musculation). Les sports recommandés sont la natation et ceux qui ne mobilisent pas les membres supérieurs : course à pied, marche...

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE FRENDA
COMMUNE DE TAKHEMARET
N°...../2026

N.I.F de la commune de Takhemaret 098414375120428

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché N° 02/2025 approuvé le 26/02/2025 relative au projet : **Réalisation d'un réservoir d'eau de capacité 500 m3 cité 08 Mai 1945**
- Vu l'ordre de service du démarrage des travaux sous le numéro 02/2025 du 02/03/2025

L'entreprise SARL TOUTRABHYD Gèrant ferhat khlil demeurant à Local N°D116 citè belle vue , route ain guesma titulaire du marché cité-ci-dessus est mise en demeure dans un délai de 48 heures pour :

1/ reprendre les travaux objet du marché vue le chantier est abandonné.

2/renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

3/respecter les engagements contractuels en général.

A compter de la parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux, Passé ce délai, le maitre d'ouvrage se réserve le droit de prendre les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2631006905

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'ensemble des adhérents sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2025 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Française, CCIAF, qui se tiendra **le jeudi 18 juin 2026 à 9h à la CCIAF - 1 rue du Professeur Vincent – Télémly – Alger.**

Ordre du jour :
Présentation et adoption du rapport moral de l'exercice 2025
Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2025
Décision d'affectation de l'excédent de l'exercice 2025
Présentation et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2027
Validation de la cooptation de nouveaux administrateurs

Cette Assemblée Générale Ordinaire est ouverte aux adhérents à jour de leur cotisation à la date du **jeudi 18 juin 2026**.
Cette publication tient lieu de convocation.
Le Président : **Michel Bisac**



REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE DE BETHIOUA
NIF N° :098431079071219
N° 1136/2026

AVIS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 07/2026

Le Président de l'Assemble Populaire Communale de Béthioua lance avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur.

N° 07/2026 »

Etude , Suivi, Contrôle et travaux d'extension et rénovation du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales A travers territoire la commune en lots séparé .
lot 01 rénovation partielle et collecte les eaux usées et pluviales ARRARSSA centre
lot 02 rénovation partielle et collecte les eaux usées et pluviales GRANINE centre
lot 03 rénovation réseau d'assainissement , eaux usées et pluviales BETHIOUA centre
Partie : Réalisation

Les soumissionnaires intéressés et titulaires de certificat de qualification et de classification professionnelles, activité principale catégorie quatre(04) et plus pour le trois 03 et de qualification et de classification professionnelles, activité principale catégorie trois(03) et plus Travaux hydraulique pour lot 01 et 02 en cours de validité.

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Béthioua contre paiement de **10000,00 DA.**

4- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature dument remplie complètement daté et signée (selon modèle joint).
- Une déclaration de probité dument remplie complètement daté et signée (selon modèle joint).
- Déclaration du sous-traitant dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)
- de certificat de qualification et de classification professionnelles, activité principale catégorie quatre(04) et plus pour le trois 03 et de qualification et de classification professionnelles, activité principale catégorie trois(03) et plus Travaux hydraulique pour lot 01 et 02 en cours de validité.
- Copie du Statut pour les sociétés ou Eurl Et Sarl.
 les bilans de l'entreprise pour les deux dernières années 2023-2024 certifiés par les services des impôts.
- Copie des références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution pour des travaux même nature délivrées par le maître d'ouvrage public.
- **Les moyens matériels** : copie de cartes grise et assurance en cour de validité pour le matériel roulant ou Facteur d'achat pour matériel non roulant en cours de validité au nom de l'entreprise.
- **les moyens humains** : encadrement destiné au projet avec copie du diplôme Justifiée par les attestations d'affiliation en cours de validité ..
- Planning des travaux.
- Copie du l'Extrait de Rôle apuré ou accompagnée d'un échéancier de paiement portant la mention non inscrit dans la liste des fraudeurs. (en cours de validité).
- Copie de registre de commerce.
- Attestation mis à jour CNAS – CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- Numéro d'identification fiscal.
- Copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par l'antenne régionale du CNRC année 2023 Pour les sociétés

5- Offre Technique : l'offre technique doit comprendre des pièces ci –après :

- La déclaration à souscrire dument complètement remplie daté et signée (selon modèle ci-joint).
- Le mémoire technique justificatif qui doit être remplie complètement signée et daté (selon modèle joint)
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).

6- Offre Financière

- La Lettre de soumission dument complètement remplie daté et signé (selon modèle ci-joint).
- Bordereau des prix unitaires dument remplie complètement en chiffre en lettre daté et signé (selon modèle ci-joint).
- Devis quantitatifs et estimatifs dument remplie daté et signé (selon modèle ci-joint).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet d'appel d'offre ouvert ainsi que la mention « **Dossier de candidature** », « **Offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
«Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de capacités minimales

Etude , Suivi, Contrôle et travaux d'extension et rénovation du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales A travers territoire la commune en lots séparé .
lot 01 rénovation partielle et collecte les eaux usées et pluviales ARRARSSA centre
lot 02 rénovation partielle et collecte les eaux usées et pluviales GRANINE centre
lot 03 rénovation réseau d'assainissement , eaux usées et pluviales BETHIOUA centre
Partie : Réalisation

Date limite du dépôt des offres est fixée à un délai de **Quinze (15) jours** à compter de la date première parution du présent avis dans les commune de dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et deux presse électronique.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 11 h 00

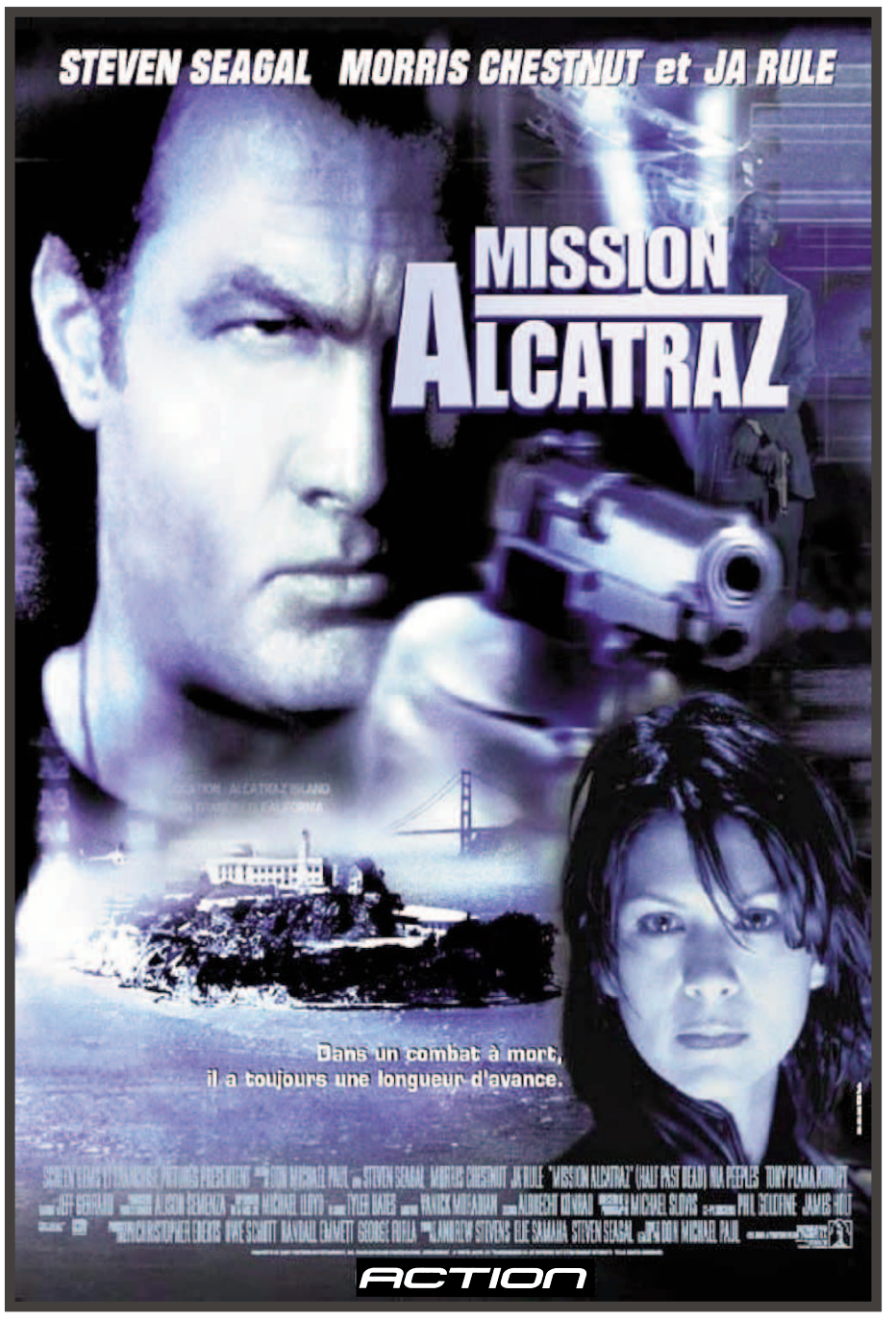
Les intéressés restant engagé par leurs offres pendant **90 jours**

Les intéressés sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tenders au siège de l'APC .

Le Jeune Indépendant du 19/04/2026 / ANEP 2631006941













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Comédie dramatique - France 2023 — TF1
Une année difficile

21h00 Comédie - France 2021 — France 2
Le sens de la famille

21h00 Magazine de l'économie — M6
Capital

21h00 Rugby : Top 14 Saison 2025 — CANAL+
Racing 92 / Stade Français Paris

21h25 Comédie — W9
France - 2022
Juste ciel !

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2024
Sans un bruit : jour 1

21h05 Film d'animation — 6ter
Etats-Unis - 2018
Les Indestructibles 2

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
Gladiator II

21h00 Golf : Open de Hilton Head — CANAL+ SPORT
Golf

21h00 Comédie Etats-Unis - 2025 — CINE CINEMA
Fackham Hall

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2024
A l'ancienne

21h15 Série policière — TMC
Canada - Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 2013)

World War Z

Une étrange maladie transformant les hommes en zombies apparaît dans certains pays du globe. Ancien enquêteur des Nations unies, Gerry assiste, avec sa femme et ses filles, à une terrible attaque de zombies à Philadelphie. Alors que le monde entier bascule dans le chaos, il parvient à sauver sa famille. L'ONU accepte de les abriter sur un cargo militaire, mais Gerry doit partir en mission pour comprendre les origines du virus.

22h50

Film d'action (Etats-Unis - 2002)

Mission Alcatraz

Dans un univers où la magie et les arts martiaux se mêlent, "Le royaume interdit" nous plonge dans l'histoire de Jason Tripitika (Michael Angarano), un adolescent passionné par les arts martiaux, qui se retrouve embarqué dans une aventure inattendue. Tout commence dans une boutique d'antiquités de Chinatown, où Jason découvre une canne mystérieuse liée à la légende du Roi-Singe.Cette découverte va bouleverser sa vie : alors qu'il est témoin de l'assassinat de Hop (Jackie Chan), le vieil antiquaire, celui-ci lui confie la canne et lui demande de la restituer à son véritable propriétaire.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:08 | 12:28 | 16:11 | 19:07 | 20:37 | 04:14 | 12:33 | 16:15 | 19:11 | 20:40 | 04:30 | 12:47 | 16:29 | 19:25 | 20:54 | 04:31 | 12:38 | 16:16 | 19:11 | 20:34 | 04:36 | 12:54 | 16:36 | 19:32 | 21:01 | 04:42 | 12:59 | 16:40 | 19:36 | 21:05 | 04:45 | 13:02 | 16:43 | 19:39 | 21:08 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8470 — DIMANCHE 19 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	11°
Oran	22°	11°
Constantine	22°	6°
Ouargla	30°	15°

SAHARA OCCIDENTAL

Les rappels du Polisario à l'ONU

Les Nations unies demeurent le cadre légitime et pratique pour parvenir à une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, le secrétariat national du Front Polisario.



Pour une solution juste et durable .

Dans une déclaration sanctionnant les travaux de sa 9e session ordinaire, tenue sous la présidence du président de la République, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le Polisario a réitéré son appel aux Nations unies et ses organes compétents à assumer pleinement leurs responsabilités dans la décolonisation de la dernière colonie en Afrique. Le Front Polisario estime que l'Organisation des Nations unies demeure le cadre légitime et pratique pour poursuivre les efforts nécessaires en vue de parvenir à une solution juste et durable, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Polisario a réaffirmé le rejet catégorique par le peuple sahraoui de toutes les tentatives visant à modifier la nature internationale et juridique de la question sahraouie, inscrite depuis 1963 à l'ordre du jour des Nations unies en tant que question de décolonisation et dont la résolution passe par l'exercice du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. En réponse à la propagande des relais médiatiques du Makhzen, le représentant légitime du peuple sahraoui a continué à réaffirmer que la solution juste et durable au conflit du Sahara occidental passe par le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans cette même déclaration, le Front Polisario a réaffirmé la volonté sincère du peuple sahraoui d'assurer le succès des efforts en cours, tout en soulignant qu'une solution juste et durable doit reposer sur des fondements clairs et essentiels.

Il s'agit notamment de garantir le droit inaliénable, non négociable et imprescriptible, du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance par le biais d'un processus libre, transparent et démocratique, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le Front Polisario a également réaffirmé le rejet ferme par le peuple sahraoui de toutes les solutions partielles ou inadéquates visant à légitimer l'occupation et à contourner ses aspirations nationales légitimes à la liberté, à l'indépendance et à l'exercice complet de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national.

Elle a, en outre, rappelé à tous les Etats et gouvernements que la paix, la sécurité et la stabilité dans la région ne peuvent être instaurées par des approches unilatérales ou en soutenant des politiques d'expansion et de modification des frontières par la force, mais plutôt par le plein respect du droit international ainsi que des buts et principes de la Charte des Nations unies, y compris le droit des peuples à l'autodétermination.

Hachemi B.

JEUNESSE

Des «Tribunes libres» pour faire front contre la drogue

UNE NOUVELLE dynamique de sensibilisation en direction des jeunes vient d'être lancée. Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Moustafa Hidaoui, a présidé, samedi à Alger, le lancement du programme «Tribunes libres pour la prévention contre la drogue», une initiative visant à renforcer la protection de la jeunesse face à ce fléau. Portée conjointement par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie et l'Scouts musulmans algériens, cette action, placée sous le slogan «Un jeune conscient… Une société sans drogue», repose sur un concept participatif : instaurer des espaces de dialogue direct entre jeunes, sur l'ensemble du territoire national. À travers ces tribunes, les membres du mouvement scout iront à la rencontre de leurs pairs pour échanger, sensibiliser et alerter sur les dangers liés à la consommation de stupéfiants, tout en mettant en lumière les efforts déployés par les pouvoirs publics pour endiguer ce phénomène. Dans une déclaration à la presse, le ministre a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue, laquelle a permis, selon lui, «un bond qualitatif» en inscrivant la prévention dans une démarche durable et quotidienne, loin des actions ponctuelles.

Dans cette optique, il a également annoncé l'intégration du message de lutte contre la drogue dans les programmes des camps d'été 2026, avec l'ambition de toucher près d'un demi-million d'enfants à travers le pays. De son côté, le directeur général de l'Office, Tarek Kour, a mis en avant la portée stratégique de cette initiative, qui traduit les orientations des plus hautes autorités en faveur d'un rapprochement avec la jeunesse. Il a souligné que ces tribunes donnent la parole aux jeunes eux-mêmes, leur permettant d'adopter un langage direct et réaliste pour sensibiliser leurs pairs. L'Algérie, a-t-il rappelé, poursuit également son engagement sur le plan international face à l'émergence de nouvelles substances psychotropes, souvent non répertoriées, mais particulièrement dangereuses pour les jeunes.

Pour sa part, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a insisté sur le renforcement du cadre législatif, évoquant notamment les textes adoptés récemment pour mieux protéger les mineurs. Elle a également annoncé la mise en place d'une «cellule de veille cybernétique», destinée à prémunir les enfants contre les contenus nocifs circulant sur les plateformes numériques. Enfin, le Commandant général des anciens des Scouts musulmans algériens, Mustapha Saadoun, a réaffirmé l'engagement du mouvement dans cette démarche, fidèle à sa vocation éducative et citoyenne, à travers des actions de terrain et un accompagnement de proximité des jeunes.

Aymen D.

RETRAIT DES CONVOCATIONS DU BEM ET DU BAC

Les dates officiellement fixées

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé hier, à destination de l'ensemble des candidats scolarisés et libres, les modalités et les périodes de retrait des convocations pour les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, session 2025/2026. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.D'après la même source, cette opération s'effectuera exclusivement via les plateformes numériques de l'Office national des examens et concours (ONEC), dans le cadre de la préparation administrative des deux examens nationaux. Comme à l'accoutumée, les sites officiels dédiés au retrait des convocations seront ainsi ouverts en fonction d'un calendrier bien précis. Pour l'examen du BEM, «les candidats pourront télécharger leurs convocations à partir du dimanche 19 avril 2026, et ce, jusqu'au jeudi 21 mai 2026», a-t-on précisé dans le communiqué. Concernant l'examen du baccalauréat, la période de retrait des convocations débutera jeudi 7 mai et se poursuivra jusqu'au jeudi 11 juin, a fait savoir la même source. Cette période tend à permettre aux élèves de finaliser toutes les démarches nécessaires bien avant le déroulement des épreuves et pour cause, le ministère insiste sur l'importance de respecter ces délais, en vue d'éviter tout retard ou difficulté dans l'accès aux centres d'examen.

Khalil Aouir

MÉTRO D'ALGER

Place au ticket électronique

LA SOCIÉTÉ d'Exploitation du Métro d'Alger franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses services. L'entreprise a annoncé le lancement d'une application numérique permettant aux voyageurs d'acheter leurs titres de transport de manière dématérialisée, simplifiant ainsi leur expérience de déplacement.

Baptisée El Metro, cette nouvelle plateforme offre aux usagers la possibilité d'acquérir leurs tickets et abonnements «rapidement, facilement et en toute sécurité», sans avoir à se rendre aux guichets, a indiqué la SEMA sur ses réseaux sociaux.

Concrètement, l'application permet d'effectuer le paiement via carte interbancaire (CIB) ou carte «Edahabia». Une fois la transaction validée, l'utilisateur peut télécharger son ticket électronique directement sur son smartphone. Celui-ci se présente sous forme de code QR, qu'il suffit de scanner aux portillons d'accès des stations pour en vérifier la validité. Ce dispositif vise à fluidifier le passage des voyageurs, réduire les files d'attente et améliorer globalement la qualité du service au sein du métro de la capitale. Dans un premier temps, l'application est disponible uniuement sur le système Android.

S. N.